

*Développement culturel  
modes de vie  
projets de société*

*Rapport du IV<sup>e</sup> Colloque Européen de Prospective  
Arc-et-Senans, France (22-25 octobre 1980)*

Organisé par l'Association Internationale Futuribles

En coopération avec :                      Le Conseil de l'Europe  
La Commission des Communautés Européennes  
La Fondation Peter Stuyvesant  
Le Fonds Européen de Coopération

© Association Internationale Futuribles 1981  
55, rue de Varenne, 75007 Paris - Tél. 222.63.10  
Directeur de la publication : Hugues de Jouvenel

**sofiac** paris - 8, rue de Furstenberg, 75006 Paris  
2<sup>e</sup> trimestre 1981 - dépôt légal n° 5192

# ***Avant-propos***

L'Association Internationale Futuribles a pris l'initiative, dès 1976, de réunir régulièrement les prospectivistes européens, afin de favoriser le développement au niveau régional d'une réflexion suivie sur les principaux enjeux auxquels l'Europe devra faire face durant les prochaines décennies.

La première rencontre européenne de prospective a été essentiellement consacrée à procéder à un échange de vues sur les thèmes prioritaires et les méthodes de la recherche prospective dans les différents pays de l'Europe des douze.

La deuxième, tenue en 1978, a été consacrée à l'étude du changement social et à l'évolution des modes de vie, à partir d'une approche volontairement interdisciplinaire, prenant appui sur l'observation d'un certain nombre d'innovations sociales.

Le troisième colloque européen de prospective, que nous avons organisé en 1979 en coopération avec la Commission des Communautés Européennes, s'est concentré essentiellement sur les enjeux de la décennie 80 auxquels l'Europe devra faire face, eu égard au nouveau contexte géopolitique, à la crise économique et aux mutations technologiques possibles.

Cette rencontre a montré que la crise que traversent actuellement les sociétés européennes, ne tient pas seulement à une rupture de la dynamique technico-économique (1), mais qu'elle tient aussi à une transformation sociale et culturelle, se traduisant par la remise en cause des valeurs traditionnelles, l'émergence d'aspirations nouvelles, et la recherche, souvent confuse, d'un nouveau style de développement.

Le Conseil de l'Europe ayant lui-même adopté une résolution en faveur de l'élaboration d'une charte culturelle européenne, un quatrième colloque européen de prospective a été organisé avec son concours, afin précisément de discerner quelles étaient les grandes tendances d'évolution

---

(1) Voir le rapport « L'Europe face aux défis du futur », numéro spécial de la revue *Futuribles*, février-mars 1980, n° 31.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

socio-culturelle en Europe de l'Ouest, quels étaient en conséquence les styles de vie et les formes de société qui pourraient en résulter (les futurs possibles) et enfin, quelles seraient les stratégies que pourraient adopter les différentes instances européennes afin d'encourager l'émergence d'une société plus conforme aux espoirs des Européens (les futurs souhaitables).

Ce dernier colloque a pu être organisé grâce au concours de la Commission des Communautés Européennes, de la Fondation Peter Stuyvesant et du Fonds Européen de Coopération, qui soulignent par leur seule collaboration l'importance majeure que revêt aujourd'hui en Europe une réflexion commune sur les facteurs qualitatifs du développement.

Du fait même de l'étendue et du caractère immatériel de l'objet de cette réflexion, il était particulièrement difficile de rendre compte de la richesse des réflexions menées durant ce colloque sur des changements d'attitudes et de valeurs dont chacun de nous est le témoin, mais dont l'analyse, en terme de société, s'articule difficilement en un schéma cohérent. Que le lecteur veuille bien nous excuser de n'avoir pas pu rendre dans les quelques pages qui suivent toute la richesse des réflexions engagées à partir d'une multitude de mouvements sociaux et de courants de pensée en quête d'une civilisation à venir.

*Hugues de Jouvenel.*

# ***L'indispensable retour aux finalités culturelles*** (1)

## ***Le défi paradoxal***

La culture européenne doit faire face à un défi paradoxal.

— D'une part, il y a de multiples crises auxquelles elle est en proie ou qui constituent son contexte :

- *sur le plan économique* : énergie, inflation, faillites, récession de la croissance, déficits budgétaires et de la sécurité sociale, secteurs industriels décadents ou menacés (notamment, par des restructurations mondiales de la production et par des changements de rapports de forces), régions en dépression ou arriérées ;
- *sur le plan du travail* : chômage important et croissant, fermeture de l'économie à la jeunesse (« les portes de plus en plus étroites ») (2), renvoi des femmes à leur « foyer » (la crise bloque ainsi la tendance majeure à la transformation de la condition féminine : à moyen terme cette situation deviendra explosive), la « saturation » de migrants ; sous l'aspect qualitatif du travail : tensions dues aux horaires, aux cadences, aux contrôles, aux « urgences » en raison de la compétitivité accrue entre entreprises et entre économies nationales ;
- *sur le plan politique* : « sclérose institutionnelle » (3) et « non gouvernabilité » (4) ; c'est la société « bloquée » de Crozier ; il faut

---

(1) Extrait de Henri Janne : « Remarques introductives au IV<sup>e</sup> colloque Européen de Prospective ; tendances socio-culturelles du changement en Europe ».

(2) Le sociologue doit noter ici qu'il s'agit de l'altération d'un processus essentiel au fonctionnement de toute société : l'assimilation des nouvelles générations.

(3) cf. « Inter futurs ». - Rapport réalisé sous la direction de Jacques Lesourne. - Paris, OCDE, 1978.

(4) cf. « Un projet pour l'Europe ». - Bruxelles, CEE, 1977. - 60 pages, ronéo.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

souligner ici la féodalisation du pouvoir : Gouvernement, Parlement, direction des partis, pouvoirs capitalistes (holdings, entreprises géantes, sociétés multinationales), classe technocratique, syndicats, milieux opérateurs des média (presse, T.V., radio, publicité) ; dégradation de la sélection politique par sa soumission aux critères des média et de la publicité ;

- *sur le plan des rapports avec la nature* : pollution de l'air, de l'eau, des produits alimentaires et par la consommation « sauvage » des produits pharmaceutiques (« drogues » et médicaments), accumulation des déchets (pas seulement nucléaires), gaspillage, bruit, dévastations écologiques, engorgements de tout ordre (transports, communications, information non structurée, bureaucraties publiques et privées - textes incompréhensibles, les formulaires et les guichets -, promiscuité des foules), urbanisme incohérent sous l'empire de la spéculation, publicité et « offres » harcelantes ; pollution des esprits par des tensions (« stress ») et d'éreintantes saturations (d'images, de bruit et de signes) brisant le rythme naturel du fonctionnement des esprits (la culture « mosaïque » d'Abraham Moles) ; cette pollution sociale désocialise l'homme et l'isole dans une quotidienneté où les relations deviennent purement fonctionnelles et n'engagent pas l'identité personnelle par manque de relations authentiques dans la discipline dépersonnalisée du travail et dans les « juxtapositions » sociales (y compris celle, agressive des automobilistes) : les stéréotypes de camaraderie, de « relations humaines » et de bon voisinage ne sont que substituts formels ;
- *sur le plan des valeurs, de l'éthique et des mœurs* : contradictions, altération et remise en cause des valeurs communes, manque de respect des valeurs restant, en principe, plus généralement admises (les normes... et les actes) et doutes croissants au sujet de leur validité ou de leur applicabilité (« il faudrait, mais... »), troubles consécutifs dans le système d'éducation et approfondissement du « fossé des générations » qui se traduit par un courant subculturel avec des accents « contre-culturels ».

— D'autre part, la même société dégage une force d'inertie ainsi qu'une capacité d'adaptation fonctionnelle et de répression « feutrée » ou « exemplaire », qui tendent à maintenir les relations sociales telles qu'elles sont. Parallèlement la force des conditionnements sociaux coule le ciment qui consolide le système fissuré par ses crises mais dont une majorité reste satisfaite en dépit de malaises qui commencent à émerger en sa conscience.

En conséquence, les choses changent et ne changent pas ! Cela dépend, à chaque moment, des secteurs en cause, des ruptures et des

récupérations partielles. Nous vivons le temps de l'incertitude. Cette constatation est un paramètre essentiel de tout développement culturel de notre société.

## ***Crise de civilisation***

Il y a lieu d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une crise de civilisation et non d'une conjoncture défavorable car cette crise se marquait déjà au cours des années 60 (la haute croissance des « golden sixties ») par les révoltes récurrentes de la jeunesse (mai 1968), par les violences raciales larvées, par l'activisme militant d'un féminisme radical, par des contradictions culturelles et par le malaise issu d'un matérialisme sans contrepoids significatif et généralement reconnu. Or des bases traditionnelles font défaut pour résoudre cette crise : héritages culturels dispersés et en proie à une dérisoire « guerre de succession » (5) ; héritages recouverts et étouffés par la couche épaisse du mode de vie de la société de consommation, qui conserve ses caractéristiques en dépit de la récession économique. D'autre part, le consensus social s'affaiblit, « réfugié » dans l'aspiration commune à une sécurité de plus en plus aléatoire et avec le malaise d'un sentiment d'impuissance (« à quoi bon ? »). Les conditionnements sociaux donnent la fallacieuse apparence d'un consensus par l'« unidimensionnalité » (Herbert Marcuse) qu'ils tendent à développer ; il ne s'agit là que d'un substitut sclérosant. Au surplus cette société ébranlée est difficile à changer car elle est peu vulnérable à la critique, permise (par là en partie désarmée), contingentée dans le jeu des médias (pour la masse les « variétés » dominant), diluée, nivelée, interprétée, minorisée dans l'émission d'une information surchargée dont le flux est incontrôlable. Les enfants affamés de l'Ouganda « gomentent » ceux du Cambodge...

Enfin, il y a lieu de noter combien le statut de la jeunesse est marqué par la société « économiste » de consommation. Le contrôle des naissances, rendu nécessaire par le mode de vie et les nécessités économiques de la famille-couple, rend l'enfant « désiré », « rare » et donc précieux. La mort, qui était le destin de la majorité des enfants engendrés par la plupart des couples dans les sociétés traditionnelles et était acceptée comme une fatalité, est devenue aujourd'hui une tragédie... Les parents veulent aujourd'hui le bonheur de leurs enfants avant toute chose et surtout l'accomplissement de leur personne. Dès l'âge de la

---

(5) Guerre des idéologies postmarxistes, chrétiennes, libérales, sociales, etc.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

parole, l'enfant a voix au chapitre pour exprimer ses désirs que l'on s'efforce de combler. On lui alloue équipements et argent pour réaliser ses choix. Cela avec deux conséquences : la ruine de l'autorité des parents, au sens traditionnel de celle-ci et la création d'une vaste catégorie de consommateurs. Tout naturellement le marché a tendu à exploiter ce champ ainsi ouvert et, pour ce faire, à accentuer au maximum le caractère spécifique de besoins suscités et orientés. Alors se forme un cercle vicieux : le marché prétend répondre aux besoins très particuliers des jeunes et en y répondant il les généralise (mode vestimentaire, instruments de transport individuels, disques, vedettes, coupe des cheveux, lieux de loisir, etc...). C'est donc le système économique qui propage les formes, les styles et les symboles de la nouvelle culture des jeunes. Il contribue ainsi à implanter cette subculture qui, tout en étant économiquement intégrée aux processus de la société de consommation, lui est hétérogène et est incompatible avec les valeurs mêmes de la société. Cette subculture est chargée de facteurs contre-culturels.

### ***Les deux courants socio-culturels***

Contre le courant socio-économique et « culturel » constitué par la société de consommation où l'« économisme » fait office de culture (c'est une non-culture devenue culture) s'est formé un courant relativement homogène dont les caractères, eux, sont essentiellement culturels. Hugues de Jovenel a conçu son excellent rapport introductif au Colloque de Delphes (mai 1980) en se fondant sur la constatation du développement de ces deux courants.

Nous reprenons ici son analyse en l'interprétant selon les perspectives esquissées ci-avant et en y ajoutant quelques éléments complémentaires...

— Le premier courant (suivant la ligne majeure d'Herman Kahn) va dans le prolongement de la société de consommation (il est donc à finalité économique) vers toujours plus de rationalité, plus de technocratie et de bureaucratie rendues productives et efficaces par la révolution informatique et télématique (qui change la « technologie » des prises de décision), avec un renforcement de l'intégration de la société en un système global (la « mégamachine »).

— Le deuxième courant (dans la ligne générale d'Ivan Illich) est celui d'un développement (à finalité socio-culturelle) vers plus d'affectivité, vers une décentralisation communautaire et conviviale ainsi que vers le rapprochement coadaptatif de l'espèce humaine et de la nature ; l'intégration de la société se réalise essentiellement dans des unités locales et dans des groupes d'activité limités en nombre (*small is beautiful*).

### Deux visions de la société post-industrielle (1)

La première vision, dont Daniel Bell est un des maîtres s'inscrit dans la droite ligne des prévisions faites par Herbert Spencer qui, dès 1882, imaginait que le progrès industriel libérerait les hommes des contraintes matérielles et que l'on assisterait à la « multiplication d'institutions et de moyens matériels en faveur de la culture intellectuelle et esthétique, ainsi que d'activités voisines qui ne visent pas immédiatement à entretenir la vie matérielle ». Cette vision est fondée sur l'idée que le destin de la civilisation industrielle est de poursuivre son progrès, de dépasser le stade de l'économie de pénurie et d'accéder à une ère d'abondance où, disait W.W. Rostow, la production « dépasserait les possibilités de consommation ». Cette société, fondée sur la technologie et l'électronique, est marquée par une réduction du travail dans l'agriculture et dans l'industrie, et par une forte augmentation des services et des activités dévolues aux industries du savoir, du loisir et du plaisir.

La vision la plus optimiste de cette société nous est fournie sans conteste par Herman Kahn qui prédisait encore en 1976 que nous allions bientôt entrer dans une ère où « la tâche de produire les choses nécessaires à l'existence deviendrait facile jusqu'à la banalité, à cause du degré d'avancement technologique et de développement économique ».

Cette première thèse, qui a été fortement dominante durant les « belles années » de croissance qui ont suivi la seconde guerre mondiale, a cependant été l'objet de critiques croissantes depuis une dizaine d'années, notamment du fait de la prise de conscience des limites de la croissance et des dangers inhérents au développement incontrôlé de la technique. L'idée que l'industrialisme menait à une impasse a été reprise par nombre d'auteurs, qui ont joué quasiment un rôle d'apôtre vis-à-vis des constataires de la société de consommation.

Ce deuxième groupe critique vigoureusement l'industrialisme sous ses deux formes, capitaliste et socialiste. Il plaide en faveur « d'organisations décentralisées, à petite échelle, à structure organique plutôt que mécanique, orientées vers la réalisation de valeurs humaines plutôt que d'objectifs matérialistes » (E.F. Shumacher). Le post-industrialisme n'apparaît plus alors comme un stade évolué de la société industrielle technocratique, mais au contraire comme le résultat d'une révolution.

Ivan Illich, après avoir vigoureusement critiqué la société de consommation, plaide en faveur d'un système social fondé sur la participation plutôt que sur l'autorité, sur le pluralisme et l'innovation. Aux relations de compétition-domination, il propose de substituer des relations humaines plus « conviviales » et des relations à la nature plus « organiques ».

#### Coexistence de tendances contradictoires

... En fait, il faut noter que si tous les Européens aspirent à l'avènement d'une civilisation plus humaniste, écologique et conviviale, 80 % d'entre eux se déclarent néanmoins attachés à leur mode de vie actuel. La crise que nous traversons n'est donc pas caractérisée par un refus en bloc de la société de consommation, mais par la coexistence de tendances contradictoires qui, dans certains cas, tendent à reproduire le système, dans d'autres cas à le faire évoluer, ou à le transformer radicalement.

Nous pourrions donner de multiples exemples de cette coexistence de tendances contradictoires : ainsi, peut-on être frappé de la coexistence de la revendication autogestionnaire avec la demande répétée de prise en charge. (D'un côté, il semblerait que l'Européen aspire désormais à plus d'autonomie, d'un autre côté, qu'il soit demandeur plus que jamais de protection et de sécurité).

De même, sur le plan écologique, peut-on être frappé du contraste entre le discours de la « vie simple » caractérisé par un attachement moindre à l'objet, par la priorité donnée au développement harmonieux de l'être et, à l'inverse, par l'importance attachée au progrès du confort matériel.

(1) Extrait de Hugues de Jouvenel « Valeurs et Aspirations des Européens ». — Colloque de Delphes, mai 1980, sur l'identité culturelle de l'Europe : passé et présent - in revue *futuribles*, n.° 32, 1980.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

Sans doute les conflits de valeurs sont-ils parfois purement artificiels et certains ne manqueront certainement pas de souligner que bien souvent l'opposition quantitatif/qualitatif débouche sur un faux débat : l'amélioration des conditions de travail contribue souvent à accroître la production. De même, l'on peut invoquer que la résistance au déracinement, au gigantisme et à l'anonymat peut trouver satisfaction grâce au développement logique de la société post-industrielle, de l'essor des communications, etc.

Mais dans d'autres cas, au contraire, l'opposition peut être beaucoup plus radicale.

Il est important toutefois d'éviter les interprétations par trop manichéistes de notre histoire. S'il est exact que l'on observe une moindre assiduité au travail (voir l'extension de l'absentéisme) cela ne signifie pas que les Européens ne veulent plus travailler, mais peut-être qu'ils ont — ou qu'ils cherchent — d'autres motivations. Leur exigence nouvelle par rapport à l'intérêt du travail en est un témoignage.

On a trop tendance aujourd'hui à considérer que tout change et que les structures anciennes craquent de tous les côtés. Ainsi a-t-on proclamé la mort de la famille alors même que le caractère formel de celle-ci (consécration légale ou religieuse) disparaissait simplement derrière l'aspiration à une vie conjugale reposant davantage sur le sentiment plutôt que sur le devoir, sur la volonté individuelle plutôt que sur la pression sociale.

Il faut se méfier du manichéisme qui consisterait à vouloir balayer tout ce qui est ancien au profit de pseudo-nouveautés : notre réalité sociale est marquée par la recherche difficile d'un équilibre entre des valeurs anciennes et l'émergence de nouvelles aspirations : il ne s'agit pas de reléguer la bourgeoisie au grenier et de monter les marginaux au pinacle, mais plutôt de considérer que la vérité est sans doute à mi-chemin. La famille n'est pas finie, mais elle change ; l'appétit de consommation matérielle n'est pas tari, mais il comporte d'autres exigences, comme si, d'une façon générale, les Européens étaient à la recherche d'un mode de vie qui concilie abondance et qualité, industrie et écologie, autonomie et sécurité, prise en charge et liberté.

*Hugues de Jouvenel*

Le premier courant représente la société établie et est actuellement dominant par sa consonnance avec le système de pouvoir, avec les hiérarchies institutionnalisées et avec les structures sociales. Le mode de vie général est conforme à ce courant, mais le système qui l'englobe est en proie à des crises, à des contestations multiples et à des processus d'autodestruction, bien que sa force d'inertie, de répression et de conditionnement puissent lui assurer encore une longue durée. Le second, bien que marginal numériquement, est présent partout en Europe et affecte tous les secteurs de la vie (travail, famille, éducation, politique et manière de vivre la culture) ; il influe sur les mentalités de très nombreux Européens (sur la majorité des jeunes générations) bien que ceux-ci, « normalement » intégrés, considèrent comme « acquis » l'abondance de biens de consommation et le divertissement offert par les médias. L'ambivalence culturelle de l'Europe, se transpose donc dans les mentalités mêmes. Là sans doute se forge l'avenir.

## *L'indispensable retour aux finalités culturelles*

### **Le courant de la rationalisation techno-bureaucratique**

Ce courant reste un « économisme » avec toutes ses conséquences. Relevons quelques tendances propres à ce courant :

— *l'homogénéisation des modes de vie* se marque de plus en plus en concomitance avec l'« urbanisation » de la société : les consommations individuelles de la masse des adultes diffèrent, moins par les types d'objets et de services que par la fréquence des achats et des renouvellements, par la qualité et par la diversification en fonction des catégories de revenus (vêtements, équipement familial, alimentation, automobile ou vélo-moteur, etc...) ;

— la *consommation de la culture* (« séparée ») et du sport est de plus en plus « normalisée » par les média et focalisée sur des « vedettes », du moins en ce qui concerne, d'une part, le « grand public » adulte et, d'autre part, les jeunes dont l'affectivité est exaltée par leurs propres vedettes ; ces deux masses sont instructurées face à cette consommation sauf par l'excitation momentanée - parfois explosive - propre aux phénomènes de foule ;

— le *processus technocratique* tend à « capter » la société de consommation pour la canaliser vers une rationalité totale. Une catégorie sociale se constitue : les « directeurs » (managers), les cadres supérieurs et les hauts techniciens, les économistes gestionnaires (et économétriciens) et les juristes d'affaires, les cadres moyens acculturés à cette tendance (valeurs absolues : l'« efficience » et la précision) et, dès lors, « performants ». Cette catégorie tend à constituer un pouvoir économique, en ambivalence de rivalité et de coopération, avec le pouvoir classique de la propriété des entreprises, avec le pouvoir économique des administrations financières, économiques et sociales de l'Etat et avec le pouvoir syndical. Ils croient que la productivité technologique de pointe résoud tous les problèmes. Ils méprisent la politique (sentimentale, imprécise, « sans techniques »). Pour eux le « marketing » doit se substituer aux lois classiques du marché, les sondages d'opinions aux campagnes d'opinion, une planification « objective » (qu'ils se croient seuls en mesure d'inspirer) à l'interventionnisme empirique ou au libéralisme sauvage. La « soustraction » est l'avenir des classes moyennes. Cette tendance incline de plus en plus à l'expansion de « services » (informatisés), même au sein des entreprises. Les services de communications seront massivement développés, mais aussi ceux de la consommation culturelle (*panem et circenses*), de l'éducation (en vue de la sélection des qualités techniques) et de la santé (*mens « sana » in corpore sano*). Une fraction importante de la jeunesse entre dans ces perspectives en se soumettant à la compétition d'études très sélectives dans un esprit « carriériste ». Cette

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

jeunesse néanmoins, bien que culturellement « technocratique », est ou a été consommatrice du marché spécifique qui lui a été ouvert : dès lors, elle est, à un certain degré, affectée par la subculture des jeunes, notamment en raison des relations avec les filles (rares dans les filières technocratiques). Les technocrates de demain n'auront pas la « pureté » de ceux d'aujourd'hui (les néophytes). Ils seront plus aptes à des synthèses avec le « second courant » que, du moins, ils pourront comprendre.

### ***Le second courant : communautaire et naturaliste***

Ce courant peut, lui aussi, se décrire par des tendances et des perspectives majeures :

— l'accent mis sur les *finalités socio-culturelles* de la société et le *droit de vivre sa vie*, l'économique n'étant plus considéré comme fin mais comme moyen ;

— des structures sociales fondées sur la *décentralisation communautaire et conviviale* à l'opposé d'une intégration globale de la société en structures de grandes organisations techno-bureaucratiques « informatisées » ; la recherche d'une *démocratie directe et participante* à l'opposé des technologies décisionnelles centralisées ;

— un mécanisme multilatéral des *communications* et non de la dominance du sens de « haut en bas » ;

— les principes d'une *symbiose écologique* refusant toutes altérations de l'environnement, y compris celles commandées par des considérations « sociales » (par exemple, le maintien et la création d'emplois) ;

— la *qualité de l'environnement* (pas seulement naturel, mais aussi urbain) comportant un habitat qui combine la « privatisation » et la vie conviviale ainsi que l'allocation d'espaces pour vivre et destinés à des activités collectives (la circulation des automobiles étant sans accès direct à ces espaces) ;

— la *suppression des tabous sexuels* et le droit (ainsi que les moyens) pour la femme de décider de ses maternités ; *émancipation sociale de la femme* en pleine égalité avec l'homme dans tous les secteurs d'activités (égalité ne signifie pas identité des statuts) ;

— le *refus du travail compétitif* et du « carriérisme » ; l'acceptation de la nécessité du travail, mais rejet du travail répétitif, sale ou abrutissant, même bien rémunéré ;

— une *éducation* ayant pour fin l'accomplissement de la personne et non, en priorité, la formation à une activité professionnelle ainsi qu'aux rôles sociaux inégalitaires qui y correspondent ;

— le développement d'une *intelligentsia « critique »* humaniste et tournée

## *L'indispensable retour aux finalités culturelles*

vers les collectivités auxquelles elle appartient, à l'opposé de l'intelligentsia technocratique, en même temps conquérante (par la voie technique et économique) et servante (par la voie fonctionnelle et sociale) du pouvoir économique ; l'intelligentsia critique comprend la majorité des enseignants (statut en dégradation et symbiose avec la jeunesse) à l'exclusion de ceux affectés aux « filières » technocratiques ; elle couvre la majorité des littérateurs et des artistes, des chercheurs scientifiques et des cadres de niveau moyen sans pouvoirs de décision, ainsi qu'une importante fraction des opérateurs de média, spécialement du secteur « information » et à l'exclusion de celui des « variétés » (il y a des exceptions) ;

— le *mode d'existence* « hippie » constituant un retrait de la société de consommation mais prélevant sur celle-ci le minimum de ressources avec le minimum d'engagement, afin de vivre « libre » (ce sont les « tziganes de l'intérieur ») ; beaucoup de jeunes hippies s'assimilent ensuite à la société (il s'agissait pour eux d'une phase transitoire) mais restent culturellement influencés par leur expérience ; le mouvement hippie comme authentique mode de vie est aujourd'hui en régression, mais ses valeurs sont plus diffuses ; la pathologie de l'esprit hippie c'est la drogue ;

— les *mouvements* « gauchistes », en même temps communisants et anarchisants, constitués en « groupuscules » doctrinaires tendant à des manifestations violentes devant l'opacité d'une société matérialiste, quotidienne, indifférente, permissive autant que répressive, unidimensionnelle qui les pousse au désespoir ; leur pathologie peut aller jusqu'au terrorisme ; à noter, enfin, les réseaux groupusculaires organisés internationalement, de cellules néo-nazies et fascistes qui sont d'essence terroriste, pathologie des démocraties malades.

### ***En guise de conclusion : les chances de synthèse de deux courants - Promesses, dangers, esquisse***

Avec Hugues de Jouvenel (rapport introductif à Delphes) nous faisons le pari de la synthèse des deux courants, pour les raisons suivantes :

— Les sociétés industrialisées avancées sont devant une alternative. La première branche de celle-ci c'est le chaos sanglant par le triomphe du second courant qui signifie l'abandon ou la détérioration des moyens technologiques sans lesquels la densité démographique actuelle conduirait à la famine et à la misère. L'Europe est condamnée à devoir disposer de haute capacités productives. L'autre branche de l'alternative c'est le triomphe du premier courant : une société hyperrationalisée, surorganisée, purement fonctionnelle, où l'homme se trouverait conditionné à des rôles

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

stéréotypés. Or la nature humaine est créatrice de culture et comporte le besoin de l'expression et de l'engagement social de l'identité personnelle. Il est donc nécessaire de mobiliser toutes les forces possibles en vue de réaliser la synthèse des deux courants.

— Ces forces de synthèse s'annoncent :

- dans la *mentalité* même d'Européens de plus en plus nombreux : notamment, conscience écologique généralisée. D'autre part se marque de plus en plus l'ambivalence psychologique d'hommes et de femmes attachés aux « acquis » de la consommation mais que le besoin d'échapper à l'isolement social, au manque de « sens », à l'impuissance politique, aux manipulations de tout ordre, à la carence de communications affectives, porte au « retrait » vers la privatisation, à des actions ponctuelles de caractère « sauvage » et à des participations nouvelles (comités scolaires, comités de quartier, initiatives sociales, ligues de consommateurs). Au surplus, les subcultures de la jeunesse imprègnent la société et forment des nouvelles générations moins aptes à s'acculturer purement et simplement au système.
- dans l'aspiration générale et le mouvement vers plus de *décentralisation* et le désir du « mot à dire » à l'échelon local. Il y a une recherche plus ou moins affirmée de démocratie directe et participante à propos de problèmes concrets : sur le plan de la production, ceci se marque spécialement dans l'action des travailleurs dépendants au niveau des entreprises, action qui s'éloigne des normes et des disciplines syndicales classiques ; sur le plan de la consommation, cette tendance s'exprime par l'action des ligues de consommateurs.
- dans l'acceptation généralisée des principes de *l'éducation permanente* qui implique notamment l'autonomie responsable et personnelle des formations et la pratique de l'étude en petits groupes ;
- dans l'*évolution du sens de la liberté* moins soucieuse de garanties contre des contraintes juridiques que de protection effective contre les types nouveaux de contraintes engendrées par le jeu de mécanismes sociaux à l'égard des modes de vie (atteintes à la privatisation, détérioration de l'environnement, manipulations par les media ayant le monopole de l'information, et par la publicité, dépersonnalisation répressive des rapports avec les grandes organisations, sentiment de pression en ce qui concerne l'emploi du temps et de l'espace). Cette tendance « libertaire » est en rapport dialectique avec l'aspiration générale à la sécurité : celle qui vient des grandes organisations est de plus en plus suspecte et contestée ; la sécurité cherche confusément des racines éthiques dans la solidarité active de communautés vivantes.
- dans le *mouvement d'émancipation de la femme* qui tend à accroître

## *L'indispensable retour aux finalités culturelles*

l'influence de la spécificité féminine dans la société. Que cette spécificité ait des causes biologiques ou soit l'héritage culturel d'une longue tradition, ou encore participe des deux origines, est ici sans importance. Ce phénomène favorise la synthèse de la rationalité et de l'affectivité.

Mais des dangers, en contrepartie, menacent :

— Devant l'accentuation de crises non dominées qui altèrent des statuts sociaux, devant la montée des désordres et des violences, apparaissent les signes d'aspiration ou de résignation à des « régimes forts ».

— Pour échapper aux tensions internes qui se préparent, l'on tend psychologiquement à se réfugier dans des politiques extérieures intransigeantes et « fermées », ensuite à s'engager dans des guerres « périphériques » et limitées... Et demain, enfin, dans une guerre générale conventionnelle, pour sombrer par escalade dans l'apocalypse des armes dites « absolues » ?

— L'incapacité persistante (morale et politique) d'établir une coopération réelle avec les pays dits en voie de développement, en dépit de l'évidente interdépendance mondiale de toutes les fractions de l'humanité (communications, transports, ressources-clés, énergie, problèmes d'alimentation, économie mondialisée), serait un échec fatal. Les principaux problèmes concernent l'espèce humaine en tant que telle, dans sa capacité à survivre. La menace est ici de périr dans le chaos, les famines, les épidémies et les réflexes du désespoir et de la peur.

L'Europe, en réponse, doit se vouloir le centre de la défense et de la promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de la paix active et de la coopération mondiale (laquelle implique, dans sa phase de départ, une forte « mise » de sacrifices et, définitivement, une sobriété du mode de vie). Sa culture, comme « humanisme » non plus d'une élite, non plus d'une région du monde, doit être l'humanisme de l'espèce humaine, réconciliant celle-ci avec la nature, avec la technique, avec une « image » de l'homme enfin accompli.

En ce qui concerne nos sociétés elles-mêmes, le développement de la science doit être soustrait à sa gestion (choix des objectifs, sélection de ses résultats en vue du profit ou en vue de la force militaire) par les structures de domination (Etats ou pouvoirs économiques) : l'institutionnalisation nouvelle de la science doit rendre celle-ci autonome en fonction des besoins du savoir en tant que tel. C'est ainsi que furent compris les débuts de la science classique de Newton à Laplace : il faut revenir à ce principe de la culture européenne en tenant compte du caractère collectif acquis par la recherche. Le diagnostic est analogue pour l'énergie : son

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

développement dicté aujourd'hui par les systèmes de pouvoirs et/ou par la recherche du profit l'oriente, sans sécurité suffisante, vers ses formes les plus dangereuses.

Quel serait le problème de la sécurité nucléaire et de l'élimination des déchets si, demain, les centrales nucléaires se comptaient par centaines en Europe ? Ce qui est soluble et à risque limité pour un petit nombre de centrales, l'est-il encore au-delà d'un certain seuil quantitatif ? L'énergie doit être soumise à un contrôle démocratique à tous les échelons et être dotée d'un statut qui la fait échapper à l'impératif du profit.

Pour ce qui est de la tendance techno-bureaucratique, l'informatisation et la télématisation peuvent être la meilleure des choses (possibilité de « feed back » démocratique et égalitaire) ou la pire des choses (conditionnement et contrôle détaillé de « haut en bas »). Tout dépend de la volonté politique et celle-ci dépend à son tour de la prise de conscience de l'homme européen qui, seule, peut commander sa vigilance et ses choix : c'est la lutte qui précisément doit être menée sur la base d'une Charte des droits culturels, prise au sens de la définition large de la culture.

Les principes de réforme de l'école et de l'éducation tels qu'ils ont été dégagés par les travaux des grandes organisations internationales et tels qu'ils s'inscrivent déjà - mais trop lentement et imparfaitement - dans la réalité, doivent être mis en œuvre comme un élément essentiel de cette volonté politique que nous venons d'évoquer. En une formule, il s'agit de faire de l'Européen « un homme producteur de sa société » et non plus « un homme produit de sa société ». Là est une condition de la synthèse des deux courants.

A titre d'hypothèse de travail l'on peut concevoir que la société européenne comprenne dans l'avenir deux secteurs : l'un constitué de grandes organisations informatisées pour la production de plus en plus automatisée de biens et de services répondant aux besoins prioritaires et généraux (fixés par des procédures démocratiques) et assurant à chacun une rémunération de base, suffisante pour vivre avec grande sobriété. L'autre, constitué par des unités localement décentralisées où se pratiqueraient librement toutes les activités de caractère artisanal, éducatif, culturel, artistique, sportif, agricole que la consommation de leurs produits (biens ou services) soit commercialisée, échangiste ou gratuite.

Chaque homme ou femme participerait en permanence aux deux secteurs, alternativement dans le temps, la participation au secteur « organisé » étant réduite au minimum nécessaire.

## *L'indispensable retour aux finalités culturelles*

Chacun aurait ainsi deux activités et serait donc, pour une partie de son temps, ouvrier, employé ou technicien dans une « organisation », et, pour une autre partie de son temps, producteur libre dans le secteur décentralisé. Certaines activités du « secteur organisé » pourraient être assumées par rotation, pour un temps déterminé, des jeunes générations successives (à l'instar du service militaire). Les entreprises du secteur libre seraient limitées quant au nombre maximum de participants et, en cas de succès, pourraient essaimer sous la forme de nouvelles entreprises autonomes, fondées avec l'aide de l'entreprise-mère.

Ce n'est là qu'une très sommaire et première indication qui vise seulement à montrer qu'il n'y a pas incompatibilité nécessaire et organique entre les deux courants socio-culturels qui se manifestent en Europe. L'identité et la spécificité culturelles de celle-ci ne consisteraient-elles pas précisément dans sa capacité à synthétiser les deux courants ? Ce n'est là que l'esquisse d'une théorie de la convergence des deux courants socio-culturels qui traversent notre société.

**Henri Janne**

### **Résolution concernant une Charte Culturelle Européenne**

Les Ministres européens responsables des Affaires culturelles, réunis à Athènes du 24 au 26 octobre 1978,

*Rappelant* les résolutions adoptées lors de leur Conférence d'Oslo, et en particulier les Résolutions 1 et 6,

*Considérant* que les Etats signataires de la Convention Culturelle européenne constituent une entité culturelle vivante qui possède en son sein une diversité extrêmement riche de cultures locales dont la vigueur créatrice est considérable,

*Conscients* qu'ils importe d'affirmer et de sauvegarder l'identité culturelle, passée et présente, de cette région du monde,

*Constatant* que le développement économique et technologique tend non seulement à progresser bien plus rapidement que le développement culturel, mais qu'il est aussi à l'origine d'un nouveau type de culture dominé, dans une large mesure, par les moyens de communication de masse,

*Prenant acte* des développements nouveaux intervenus dans les Etats signataires de la Convention Culturelle européenne, notamment en ce qui concerne les formes d'expression et les instruments de culture, la participation des citoyens à la planification culturelle, le rôle joué par les organisations bénévoles, la décentralisation, les changements dans les modes de vie, l'émancipation des femmes, le rôle de l'artiste et l'intérêt grandissant pour les cultures régionales,

*Tenant compte* du fait que le renforcement de l'élément culturel — y inclus les aspects sociaux et éducatifs — dans la société européenne doit conditionner le développement global,

*Recommandant* au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe d'inviter le CDCC à étudier l'élaboration d'une Charte Culturelle européenne et à faire rapport à la prochaine Conférence des Ministres européens responsables des Affaires culturelles.

# ***Formes d'activités : travail/non-travail***

**Groupe de travail présidé par M. Gabriel Fragnière.  
Exposés introductifs de Mme Jocelyne Gaudin, MM. Jay Gershuny,  
Willy Pöhler, Goster Rehn et Georges Spyropoulos.  
Rapporteurs : Mme Anne Charreyron et M. Guy Poquet.**

## ***L'éclatement du paradigme de l'emploi***

La diversité des situations d'emploi rencontrée dans la période actuelle a été soulignée par le groupe. Il a donc paru nécessaire, dans un premier temps, de dresser une typologie (1) des diverses formes d'emploi.

Deux critères ont été retenus :

- le caractère rémunéré ou non rémunéré du travail ;
- le caractère légal ou illégal : la notion de légalité pour le travail payé est conditionnée par le respect du droit du travail et de la fiscalité.

Diverses situations d'emploi ont été identifiées :

- le travail payé légal est la norme de nos sociétés contemporaines. Cependant, on constate des situations différentes liées à la segmentation du marché du travail :
  - le marché « protégé » (primaire) correspond aux emplois stables, à temps plein, avec possibilité de carrière auprès d'un employeur unique (exemple : Fonction Publique).
  - le marché « non protégé » (secondaire) reste légal mais n'offre pas les mêmes garanties (exemple : intérim).
- le travail payé illégal recouvre à la fois :
  - des activités volontairement cachées (exemple : travail noir).
  - des activités non recensées résultant du refus ou de l'impossibilité de

---

(1) L'établissement de cette typologie, ainsi que l'identification des voies de passage entre économie formelle et économie informelle sont dûs à Jocelyne Gaudin, dont l'exposé s'appuyait sur des travaux qu'elle a menés au Centre Travail et Société de l'Université Paris-Dauphine.

## Formes d'activités : travail/non-travail

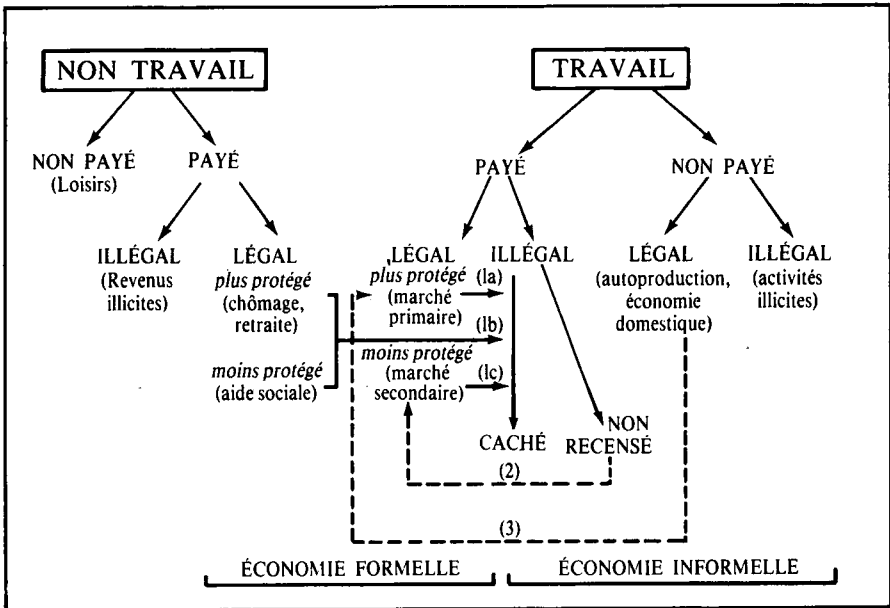
se soumettre aux normes traditionnelles de l'emploi (exemple : artisans ne pouvant pas ou ne voulant pas travailler suivant les normes artisanales).

- le travail non payé légal regroupant l'auto-production, le travail domestique, le bénévolat, l'entraide...
- le travail non payé illégal (exemple : activités militantes illicites).

Cette typologie permet de préciser le concept d'économie formelle et informelle :

- l'économie formelle regroupe les activités à la fois payées et légales ;
- l'économie informelle regroupe toutes les autres activités, qu'elles soient légales (économie domestique) ou illégales (travail noir), payées ou non payées.

Au delà d'une typologie statique des situations d'emploi, il a paru important de rechercher et d'analyser les mouvements et les déplacements de frontières entre chaque situation d'emploi.



## **Les points de passage entre les diverses formes d'activités**

- Trois tendances principales ont été identifiées :
- Passage du secteur formel au secteur informel :
    - double travail : offre de travail sans garantie par des travailleurs bénéficiant de par leur statut de salariés de garanties sociales (1a).
    - offre de travail sans garantie, plus ou moins contrainte par une situation déjà défavorable sur le marché du travail légal (exemple : jeunes en processus de marginalisation, travailleurs intérimaires) (1b).
    - travail noir de la part d'individus en situation de non travail plus ou moins protégé (1c).
  - Passage du secteur informel au secteur formel. Offre de travail potentiellement formelle qui, sous certaines conditions (évolution des normes de travail, des conditions de travail, du mode d'organisation des structures juridiques), ou par suite d'impulsions spécifiques (type programme de création d'emplois d'utilité collective) perd son caractère d'illégalité.
  - Échanges entre secteur formel et secteur informel sur la base de produits ou de services rendus différemment (concept d'activité et non d'emploi). Exemple : éducation, santé.

Dans la situation actuelle, il a semblé au groupe de travail que le secteur informel remplissait une fonction principale, celle de permettre une plus grande flexibilité que tout le monde souhaite, mais qui ne peut se réaliser dans le système socio-économique dominant.

À terme, une réflexion prospective doit porter sur l'évolution de ces circuits, de ces points de passage entre le secteur formel et le secteur informel.

À cet effet, le groupe a recensé un certain nombre de facteurs dont l'évolution ne sera pas neutre par rapport à ces circuits. Il s'agit :

- de facteurs quantitatifs : augmentation de la compétition nationale et internationale, évolution de la situation de l'emploi... ;
- de facteurs qualitatifs : changements dans l'attitude par rapport au travail, émergence de nouvelles valeurs... ;
- de l'évolution du « Welfare State ».

## **Le thème de la flexibilité**

Ce thème a constitué un des éléments principaux du débat, et représente un deuxième élément de réflexion.

Il nous a semblé que l'évolution des contraintes économiques et

**Droits de tirage généralisés (1)**

Il faudrait, pour faire de la flexibilité et de la liberté de choix désirées une réalité pratique, créer un système intégré de transfert des revenus entre les différentes périodes de la vie (selon une formule appropriée de partage des risques). Les nombreux systèmes de protection du revenu au cours des périodes d'inactivité volontaire et involontaire, qui existent déjà indépendamment les uns des autres, deviennent chaotiques, coûteux, inéquitables et bureaucratiques, tout en étant insuffisants. Ils tendent souvent à limiter la liberté individuelle au lieu de l'accroître, en agissant comme des « menottes dorées » retenant un travailleur dans un emploi qu'il n'aime pas, parce que le quitter reviendrait à perdre les avantages liés à l'ancienneté.

La liberté de choix et la flexibilité dans l'organisation d'une vie individuelle supposent un plus haut degré d'autodétermination dans l'utilisation des systèmes de transfert et de préservation du revenu. Cette liberté devrait s'appliquer aussi bien au choix des périodes où l'on met à profit les avantages offerts par ces systèmes qu'à la possibilité de ces avantages interchangeables, ce qui implique le droit — à l'intérieur de certaines limites — de renoncer à certains avantages à un moment donné, pour en obtenir d'autres à une autre période de la vie.

Le meilleur moyen de parvenir à ce résultat serait d'intégrer dans un seul système unifié de comptabilité individualisée, tous les impôts, contributions, remboursements de prêts d'études et autres formes d'épargne obligatoire, qui servent actuellement à procurer des moyens d'existence pendant les périodes de non-travail. Une partie de l'augmentation future des gains horaires, qui peut être considérée comme la compensation du raccourcissement du temps de travail (comme c'est l'habitude dans les cas de réduction de la durée hebdomadaire du travail) devra aussi être consacrée à ce système unifié. Chacun aurait le droit de tirer sur son propre compte pour les raisons de son choix d'une façon qui, du point de vue technique, est analogue au droit d'emprunter sur la part d'une assurance-vie individuelle qui n'est pas nécessaire à la couverture du partage des risques.

Il serait évidemment nécessaire d'imposer des limites à ces droits de tirage : il ne faut pas permettre que le compte d'une personne soit épuisé au point de tomber au-dessous du niveau minimal d'une pension de vieillesse ; de même, les tirages effectués par avance pour financer des études ne doivent pas atteindre une importance telle que le compte ne pourra plus jamais à l'avenir atteindre le niveau de pension minimal (les études prolongées, conduisant à des diplômes supérieurs, devront donc toujours être financées suivant des arrangements particuliers pour chaque individu : bourse d'études, capitaux privés ou prêts remboursables).

Théoriquement toute personne peut tout le temps, grâce à l'emprunt et à l'épargne, s'arranger pour transférer ses liquidités d'une période à l'autre de sa vie, de façon à épouser les variations de ses besoins, y compris ceux qui impliquent un investissement rentable dans ses propres qualifications. Dans la réalité, cependant, l'inévitable élément de risque et d'insécurité crée des obstacles à ce comportement rationnel, en particulier chez les personnes issues de milieux modestes. L'appartenance à un système général et obligatoire d'« assurance des revenus » permettrait à chacun de mobiliser certaines liquidités au moment où il en a besoin pour éviter de trop grands décalages entre les dépenses et les revenus, ce qui lui donnerait des possibilités accrues de suivre ses propres préférences dans la répartition du temps de travail, d'étude, de retraite ou autres périodes de loisir.

On allégerait ainsi une partie de la tâche difficile des autorités politiques et des grandes organisations lorsqu'elles prennent ce type de décisions dont résultent nécessairement des réglementations standardisées qui sont loin d'être optimales pour toutes les personnes dont les préférences s'écartent de la norme. Un tel système apporterait également un correctif démocratique et élastique à des situations où le pouvoir des différents groupes de pression (dont chacun combat pour l'un des différents aspects des transferts de revenus — retraites, subventions d'études, augmentation des loisirs, etc.) aura conduit les autorités politiques à prendre une

série de décisions qui, ajoutées les unes aux autres, aboutissent à un niveau d'épargne forcée inacceptable pour beaucoup. Ceux qui refusent cette situation peuvent réagir en utilisant à la première occasion une partie des avoirs accumulés, tout en continuant à exercer des activités rémunérées.

Chacun souhaite, dans une certaine mesure, être contraint à participer à un système d'épargne obligatoire, l'obligeant à faire ce qu'il ne ferait pas de lui-même, par exemple pour épargner suffisamment en prévision de sa vieillesse ; et la charge que représente une telle déduction du revenu actuel est plus facile à supporter si l'obligation est la même pour tous. Mais si le fardeau des taxes et contributions nécessaires pour financer les activités de la collectivité et les transferts de revenus devient très lourd (à la suite de l'allongement du temps d'étude, de retraite et autres loisirs, et de la réduction correspondante du temps qui reste libre pour le travail rémunéré et sur lequel doivent être financées ces autres activités), il devient de plus en plus nécessaire de garantir l'équité de ce système d'« obligation volontaire » et d'y introduire une certaine élasticité.

Tous les citoyens, y compris ceux dont les revenus sont relativement modestes, financent déjà des études secondaires et universitaires qui sont subventionnées de façon de plus en plus généreuse, ainsi que la formation permanente ou d'autres formes d'éducation des adultes, alors que toutes ces facilités profitent surtout à une minorité, qui a des possibilités particulières de les utiliser pendant la période d'expansion de l'éducation que connaissent actuellement la plupart des pays ; ces études sont financées par l'impôt — en général par l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée — non seulement pour ce qui est des *dépenses directes* (bâtiments, enseignants, bourses d'études) mais aussi pour mobiliser des capitaux permettant d'accorder des prêts d'étude. Même si la plus grande partie des sommes ainsi versées revient par la suite à la société sous des formes variées, il semble que l'équité commanderait qu'un meilleur système de comptabilisation tienne le compte année par année, de ce que l'on peut considérer comme la contribution de chaque citoyen ; chacun pourrait ainsi un jour récupérer au moins une partie de ce qu'il a versé pour aider les autres et entrer dans une tranche de revenu supérieure à la moyenne (dans certains pays, cette exigence assez naturelle est déjà sur le point de devenir une réalité politique). La forme que peut prendre cette compensation (possibilité de faire des « études récurrentes » ou de prendre une retraite anticipée, ou toute autre facilité) peut ne pas être précisée, de façon à laisser une marge de choix aussi grande que possible à l'individu.

(1) Extrait de Gosta Rehn. — « Pour une plus grande flexibilité de la vie de travail ». — in *Observateur de l'OCDE*, fév. 1973.

technologiques ainsi que les changements dans les aspirations appelaient à une plus grande flexibilité, flexibilité tant au niveau du marché du travail avec le passage possible entre deux sphères d'activité (cf. J. Gaudin), qu'au niveau du temps avec la possibilité donnée aux individus de répartir leur temps de travail au cours de leur existence (problème de la pré-retraite par exemple) ou au cours d'une année (nombre de jours de travail par semaine...).

Le groupe de travail a voulu mettre l'accent sur l'ambiguïté que représentait une plus grande flexibilité en distinguant ses aspects positifs et ses aspects négatifs.

D'un point de vue positif, une plus grande flexibilité devrait permettre

d'ouvrir la voie à des initiatives nouvelles et de valoriser des formes de travail différentes de celles qui dominent actuellement.

D'un point de vue négatif, il est apparu, d'une part que la flexibilité ne touchait pas tous les individus de la même façon et de ce fait pouvait engendrer ou accentuer les inégalités sociales déjà existantes, et par conséquent que flexibilité n'était pas forcément synonyme de liberté, et d'autre part, que la flexibilité pouvait tendre à une déstabilisation de la société (société difficile à diriger, voire ingouvernable).

Ceci pose le problème d'une modification assez radicale de la régulation, qu'il s'agisse d'une adaptation de la législation du travail, ou de la mise en place de nouvelles réglementations concernant les programmes de création d'emploi d'utilité collective.

La flexibilité représentant un des aspects de l'évolution des conditions de travail, le groupe a été amené à se pencher sur cette évolution.

## ***L'évolution des conditions de travail***

En ce qui concerne donc les conditions de travail, la première question qui doit être posée consiste à se demander quelle est la cause des changements dans l'organisation du travail. Quelle est la logique de ce changement ?

Il semble que la première explication qui évoque une demande sociale de la part des travailleurs, engendrée par l'élévation de leur niveau de formation, ne soit pas suffisante. En effet, on constate que les syndicats ne sont pas porteurs d'une demande en tant que telle. « Cette demande n'est pas une donnée immédiate de la conscience syndicale, peut être parce que l'institutionnalisation de la négociation l'exclut pour le moment, dans la plupart des cas, du domaine négociable ».

En fait une deuxième explication est plus satisfaisante : il faut recourir à des raisons économiques. C'est le marché qui détermine en grande partie l'organisation du travail.

Cela se vérifie quand on analyse les différentes expériences d'organisation du travail en Europe occidentale. On a pu qualifier ces expériences d'expérimentales, voire de marginales ou même de « gadgets ». D'autant plus que même au cours de certaines de ces expériences, les modalités souvent classiques d'organisation du travail taylorienne survivent à côté de celles-ci.

On assiste actuellement à une externalisation croissante de fonctions de l'entreprise (exemple : tâches de maintenance, etc.) avec un développement important du travail intérimaire, des contrats à durée limitée, etc. L'entreprise, confrontée aux impératifs du système économique, essaie de

jouer la souplesse. Mais, paradoxalement, ces pratiques contribuent à accroître de très fortes rigidités au sein de l'entreprise. Ce qui amène à se poser un certain nombre de questions concernant les conséquences de cette division des fonctions, du contenu et de la forme de qualifications.

Autre idée fondamentale émise par le groupe de travail : la relation entre amélioration des conditions de travail et branches industrielles. On ne peut faire partout la même chose. L'exemple du secteur automobile, montre que le travail à la chaîne reste le plus « rentable » pour l'entreprise. Dans ce secteur, face à la concurrence internationale, les entreprises préfèrent souvent introduire des aménagements mineurs dans l'organisation du travail, de préférence dans le domaine de l'organisation du temps de travail et de la réduction de la durée du travail. Par contre, dans d'autres branches industrielles, on constate que les entreprises vont plus loin dans la restructuration du travail. D'autre part, la nature des activités change avec le temps et les activités des pays industrialisés occidentaux deviennent plus différenciées. Les conditions et l'organisation du travail dans le tertiaire sont en train d'être bouleversés par l'utilisation croissante de la micro-électronique dans les bureaux et le commerce (« le bureau du futur »). Une approche prospective implique donc d'analyser les formes possibles de travail en les rattachant à l'évolution de la nature des activités. Ce qui implique également d'avoir le souci de ne pas exporter des mauvaises conditions de travail par l'intermédiaire de transferts de technologie et la nécessité de penser ce problème de l'amélioration des conditions de travail à l'échelle européenne, voire mondiale.

Troisième point concernant l'amélioration des conditions de travail : la nature des politiques publiques. Traditionnellement, les politiques ont été correctrices et non préventives. Or, actuellement on constate, dans plusieurs pays, qu'aux moyens d'action traditionnels (réglementation, contrôle) s'ajoutent de nouveaux moyens d'action (prévention, encouragement de réalisations concrètes, programmes nationaux de recherche — action, et de formation). Il est permis de se demander si les politiques publiques iront jusqu'au bout de ce raisonnement et si cette nouvelle approche sera généralisée. Il s'agit là d'un véritable problème prospectif : de quel système de relations professionnelles aurons nous besoin dans le futur pour traiter de ces problèmes de l'organisation du travail ? On peut se demander si l'État continuera à intervenir dans l'amélioration des conditions de travail ponctuellement ou si cette préoccupation sera englobée dans le cadre d'une politique générale de l'emploi. L'amélioration des conditions de travail deviendrait ainsi de plus en plus un élément de stratégie industrielle.

**Anne Charreyron, Guy Poquet, Rapporteurs**

# ***Crise de l'État protecteur***

***Formes nouvelles de solidarité, d'entraide et de  
régulation sociale***

**Groupe de travail présidé par M. Göran Backstrand.  
Exposés introductifs de MM. Philippe d'Arvisenet, Göran Backstrand, Joseph Hüber et Hugues de Jouvenel.  
Rapporteur : M. Henri Aujac.**

## ***Le problème posé***

— Il semble y avoir crise de l'État protecteur parce que l'État échoue dans son rôle de protection et de régulation économique et sociale, tel qu'il l'exerce à travers, notamment, les dépenses sociales.

— Quelles sont les formes nouvelles de solidarité, d'entraide et de régulation sociale susceptibles de venir pallier les carences de l'État et à quelles conditions ces formes pourraient-elles naître et se développer ?

Après la présentation des rapports introductifs, la discussion toujours intéressante et animée, se déroule suivant ces deux axes.

Nous nous efforcerons de la résumer, tout en sachant que nous trahissons souvent, par souci de raccourci, les opinions des participants.

## ***Crise de l'État protecteur ?***

Il est d'abord noté que le sens de l'expression : « État protecteur » n'est pas exactement le même que celui de « Welfare State », et que ce sens varie suivant qu'on doit l'appliquer à des pays du Nord de l'Europe ou à des pays du Sud.

Il est aussi fait remarquer que personne ne remet sérieusement en cause les « institutions de protection sociale » telles que celle de la Sécurité Sociale, que les reproches adressés à l'État ont trait beaucoup

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

plus à son mode de gestion bureaucratique et à sa volonté persévérante et efficace de contrôler toujours plus étroitement les différents aspects de la vie de chaque citoyen, qu'à ses seules activités d'État protecteur.

Ceci dit, il a été admis qu'il y avait effectivement une crise de l'État protecteur et le groupe en a recherché la nature. Plusieurs explications ont été proposées.

### ***Crise de financement des dépenses sociales comme conséquences de la crise économique***

— La crise économique diminue les ressources sociales de l'État tandis qu'elle en augmente les charges : par exemple en France, les dépenses de Sécurité Sociale augmentent de 8 % par an alors que le PNB ne devrait guère augmenter au cours des prochaines années qu'au rythme de 2 à 2,5 % par an.

— La crise économique rompt les solidarités nationales : certains cherchent, notamment par le travail noir, à échapper aux charges sociales.

### ***Crise des résultats obtenus par l'État protecteur***

Divers reproches lui sont adressés quant aux résultats obtenus : certaines mesures dites « sociales » sont jugées peu efficaces, d'autres semblent avoir des résultats contraires aux résultats recherchés et être néfastes.

— Les mesures dites « sociales » sont peu efficaces :

- les dépenses sociales sont jugées peu redistributives en faveur des plus défavorisés : la redistribution se ferait surtout à l'intérieur de la seule classe moyenne ;
- les soins généreusement dispensés actuellement dans les hôpitaux ne sont plus capables d'augmenter d'une façon sensible le niveau de santé ou l'espérance de vie.

— Les mesures dites « sociales » ont des effets qui peuvent être considérés comme contraires au but recherché :

- la législation qui impose, dans un but social, un montant minimum aux salaires freinerait l'embauche des jeunes ;
- les professions à statuts se multiplient, ce qui est souvent considéré comme un progrès social, mais cette généralisation entraîne une baisse de productivité du personnel protégé ; pour contrarier cette baisse, les entreprises embauchent du personnel intérimaire, particulièrement mal protégé et, en quelque sorte, victime de la surprotection des autres ;
- il est stupide et très coûteux dans les conditions actuelles d'avancer l'âge de la retraite alors que s'allonge l'espérance de la vie humaine ; toutes les études prouvent que le gain pour l'emploi est des plus

**D'où vient la crise ? (1)**

Nous sommes entrés dans une période de croissance ralentie qui s'établira sans doute aux environs de 2,0 à 2,5 % au cours des prochaines années compte tenu des problèmes liés à notre approvisionnement pétrolier. Peut-être, cette croissance ralentie n'est elle — du moins aux yeux de certains — qu'inhérente à une période de transition à l'issue de laquelle les économies occidentales retrouveraient la phase ascendante d'un nouveau cycle de Kondratieff, dont la dynamique proviendrait du développement de nouvelles formes d'énergie, de la bio-industrie et de l'électronique (2). En attendant, compte tenu de l'impossibilité de compter sur une relance indifférenciée ou sur le laxisme de la politique des changes, il apparaît que le taux de croissance réalisable dépendra de l'effort mené en matière d'indépendance énergétique, d'adaptation de l'appareil productif et de coopération internationale... et bien entendu des succès que l'on y rencontrera.

Parallèlement, les dépenses sociales ont continué à augmenter sur la même pente que lorsque nous connaissions une croissance rapide. Les retraites ont été surindexées et généralisées, les dépenses de santé ont continué à croître au rythme de 6,2 % en volume de 1973 à 1978, les dépenses d'allocation chômage se sont bien entendu fortement accélérées (+ 37,8 % sur la même période).

Donc, une moindre progression des assiettes d'un côté (3), et la poursuite des dépenses à un rythme rapide de l'autre, deux facteurs qui conduisaient inévitablement à hausser les taux de prélèvement.

Des projections à l'horizon 1985 effectuées par l'INSEE (4) au début de la préparation du VIII<sup>e</sup> Plan montrent que, toutes choses égales par ailleurs (5), les cotisations sur salaire (déplafonné) pour la Sécurité Sociale devraient progresser de 0,8 point l'an et les cotisations UNEDIC de 0,5 point l'an sans éliminer pour autant un important déficit prévisionnel du système de protection sociale. Dans cette projection, les prélèvements obligatoires par rapport au P.I.B. total passent de 40,4 % en 1979 à 43,6 % en 1985.

La nécessité apparaît donc de « serrer les écrous » si l'on veut éviter de faire éclater le système de protection sociale. Il faut pour cela introduire ou renforcer les facteurs de responsabilisation dans les dépenses, en particulier réexaminer les situations dans lesquelles toute responsabilisation est effacée.

Il reste que l'aggravation de la situation économique internationale, en affectant nos possibilités de croissance, viendrait renforcer les difficultés au point de remettre en cause le système de protection sociale (6). La politique économique globale et la coopération internationale jouent ainsi un rôle décisif, trop souvent occulté dans le domaine qui nous concerne.

(1) Extrait de Philippe d'Arvisenet. — « La crise de l'État protecteur ». — Document préparatoire au IV<sup>e</sup> Colloque Européen de Prospective. — Futuribles 1980.

(2) C'est une thèse proche de celle défendue par des auteurs comme par exemple Christian Stoffaers.

(3) A titre d'exemple, on peut mentionner que les 3/4 environ des déficits du régime de retraite sont dus à l'insuffisance des cotisants liée à la progression en volume du nombre des demandeurs d'emploi.

(4) cf. *Economie et Statistique*, Octobre 1979.

(5) Et sous certaines hypothèses quant au contexte international et à la politique des pouvoirs publics.

(6) Ceci est souligné par le rapport de la Commission de la Protection Sociale du VIII<sup>e</sup> Plan sous la présidence de René Lenoir (La Documentation Française - Juillet 1980).

réduits ; en revanche, la mise à la retraite anticipée se traduit par un désinvestissement humain considérable, d'où gaspillage de capital, et un coût psychologique très élevé pour les personnes ainsi rejetées

prématurément du circuit productif, d'où exactement le contraire de ce que devrait être une mesure sociale ;

- on a souvent noté l'effet anti-redistributif de l'appareil de formation scolaire ; de même les services collectifs sont surtout utilisés par les couches les plus instruites et les plus riches de la population, d'où une redistribution de fait contraire à la redistribution souhaitée ;
- au-delà d'un certain montant de dépenses sociales, c'est le taux de croissance lui-même qui serait remis en cause.

***La crise de l'État protecteur n'est qu'un aspect du manque d'efficacité et de la perte de légitimité de l'État***

— L'État remplit mal son rôle d'aide parce qu'il s'adapte mal aux cas particuliers : pour que les citoyens puissent profiter de sa protection, il faut qu'ils rentrent exactement dans le cas prévu.

— Dans de nombreux domaines, notamment celui de la Sécurité Sociale, l'État se trouve maintenant travailler dans les zones de coût croissant et de rendement décroissant.

— L'État est devenu trop lourd, incapable de suivre les évolutions de la société en « temps réel » : ses structures doivent évoluer avec l'environnement et pour cela l'État crée des structures qu'il voudrait souples, mobiles ; mais ces structures vieillissent et se protègent elles-mêmes ensuite : c'est alors la bureaucratie qui est stable et l'État qui devient inefficace.

— L'État est surtout accusé parce qu'il a perdu de sa légitimité : les citoyens ne se sentent plus participer à son action. Dans ces conditions les politiciens n'osent pas, ou ne sont pas en mesure de faire payer les coûts de la sécurité : en Suède par exemple, le poids du corps médical qui administre l'hôpital dans une petite ville est trop grand par rapport à celui de la municipalité, ce qui permet des dépenses exagérées d'hôpital.

— En fait, la perte d'efficacité de l'État protecteur viendrait de ce qu'il a distendu exagérément le lien entre les résultats sociaux recherchés et leurs coûts : le contrôle d'efficacité en est d'autant réduit. Ce contrôle varie évidemment beaucoup suivant que l'on dépense son propre argent pour soi-même, son propre argent pour autrui, suivant que c'est l'argent d'autrui qu'on dépense pour soi-même, ou l'argent d'autrui pour autrui.

***La crise de l'État protecteur n'est qu'un aspect de la crise de l'économie et de la société toute entière***

— La nécessité de la protection sociale vient finalement du fait que la redistribution des revenus primaires est par trop inégalitaire ; on s'efforce alors de la corriger à la marge, mais c'est insuffisant et inefficace.

— La nécessité de la protection sociale vient de la crise du tissu social : les anciennes solidarités de la famille, des voisins, etc. ont disparu qui assuraient ce rôle de Sécurité Sociale, avec un coût remarquablement réduit ; l'État a dû prendre à sa charge les coûts financiers de Sécurité Sociale et remplacer par des fonctionnaires impersonnels les parents, amis et voisins d'autrefois, avec une perte évidente de la qualité affective des relations.

— Une économie aujourd'hui en crise entraîne une masse considérable de chômeurs dont l'entretien est nécessairement coûteux.

— Mais la société elle-même est en crise : se développent l'alcoolisme, la drogue, les accidents de la route, etc. Les coûts sociaux provoqués par ces nouveaux maux se révèlent fort élevés.

— Une crise majeure s'annonce, qui ne pourra sans doute être prise en compte par les moyens traditionnels de la Sécurité Sociale, liée à la perte d'efficacité du travail : actuellement le travailleur est démotivé, sa productivité baisse sans d'ailleurs qu'il trouve de contrepartie dans d'autres domaines : par exemple il ne dispose pas de temps libre supplémentaire. Comment alors motiver un travail qui reste très prenant, reste sans intérêt et devient de moins en moins efficace ? C'est tout le système de protection sociale, et même tout simplement la société entière qui risquent d'être remis en cause.

— Dans un certain nombre de pays, on assiste aujourd'hui à la crise de gestion de l'État classique, qui a la prétention de tout saisir mais y échoue, et, parallèlement, à la naissance d'organisations parallèles, de personnes qui se débrouillent comme elles peuvent pour subsister, notamment les personnes au chômage. Or l'État, bien loin d'être en mesure de venir au secours de ces personnes, fait actuellement tout ce qu'il peut pour créer des obstacles à ces organisations parallèles.

En conclusion, le groupe a admis les résultats suivants :

— Oui, il y a crise de l'État protecteur parce que cette protection coûte de plus en plus cher et n'est ni toujours efficace ni dirigée vers ceux qui en ont besoin ; mais des sommes beaucoup plus importantes pourraient être levées pour financer les dépenses de Sécurité Sociale ; en cette matière, la notion de seuil intolérable de financement est très élastique.

— De plus il ne faudrait pas exagérer l'importance de la tension entre les citoyens et l'État en matière de Sécurité Sociale : l'État est rarement en contact direct avec les citoyens, mais l'est par le moyen de corps intermédiaires : organisation de la Sécurité Sociale, secteurs publics et para-publics, etc., qui servent d'amortisseurs fort efficaces aux éventuelles tensions.

— C'est la disparition des anciennes solidarités qui a nécessité la naissance et le développement de cet appareil coûteux et relativement inefficace de la Sécurité Sociale ; toute critique de ce système restera vaine tant que ne seront pas créées de nouvelles solidarités ; c'est un tissu social nouveau qu'il convient de reconstruire.

### **Quelles formes nouvelles de solidarité pourraient venir pallier les insuffisances de l'état protecteur ?**

Un certain nombre d'exemples de ces formes nouvelles de solidarité sont alors exposés.

M. Joseph Huber expose les projets alternatifs qui se développent en RFA et se demande dans quelle mesure ces projets pourraient décharger l'État de ses charges financières et de ses responsabilités.

Ces projets alternatifs sont le fait d'associations libres d'individus qui se mettent d'accord pour se livrer à telle ou telle activité.

Sont ainsi formés des réseaux dont le fonctionnement est de nature organique, sans hiérarchie, de type fédératif, qui s'appuient sur le dialogue non directif avec pour but la recherche du consensus ; ces réseaux se veulent créatifs de solidarité.

Leurs objectifs sont divers, notamment :

- échange d'informations en tous genres, par exemple sur l'énergie solaire ;
- défense de l'environnement : fourniture de contre-experts ;
- coopératives pour une alimentation plus saine ;

#### **Les réseaux d'entraide (1)**

Ces projets sont soit professionnels (25 %), soit des projets effectués strictement hors du contexte professionnel (40 %), soit mixtes (35 %). Une partie seulement de ces projets est économiquement autonome (40 %). Le reste dépend d'aide extérieure (60 %). Cette aide provient de sympathisants ou — vive la contradiction — d'institutions publiques et de fondations industrielles. Une partie des personnes impliquées peuvent subvenir à leurs besoins par leurs projets mêmes (20 %), d'autres partiellement (30 %) et d'autres pas du tout (50 %). Dans ce cas, ils obtiennent les fonds nécessaires pour vivre soit de leur famille, soit d'un travail régulier supplémentaire, soit de fonds sociaux. En Allemagne fédérale, il existe actuellement environ 11 000 de ces projets qui regroupent approximativement 80 000 personnes. Le cercle de leurs sympathisants englobe environ 600 000 personnes, soit 1,5 % de la population adulte.

(1) Extrait de Joseph Hüber. — « Au delà du Marché et de l'État : Projets auto-organisés et réseaux d'auto-entraide ». — Communication introductive au IV<sup>e</sup> colloque Européen de Prospective, publié dans la revue *Futuribles*, n° 41, janvier 1981.

- surtout réseaux locaux, de quartiers, visant à la revitalisation d'un quartier ou d'une petite ville par amélioration du cadre de vie et implantation d'unités artisanales ou de petites entreprises ;
- réunions de fonds, obtenus assez facilement en RFA puisque les dons à certaines associations ou activités viennent en déduction de la masse imposable.

Dans ces réseaux, on peut distinguer trois groupes de participants :

- des participants qui sont déjà intégrés dans la société civile, de tendance plutôt réformiste ;
- des subculturels : non intégrés, aux tendances révolutionnaires, sinon anarchiques ;
- les intermédiaires, qui assurent la liaison entre les participants déjà intégrés et les subculturels, et donnent une certaine consistance à l'ensemble du mouvement.

Ces réseaux sont donc porteurs de deux projets de sociétés, l'un réformiste, l'autre révolutionnaire, mais en fait ils ne constituent pas un danger réel pour le système actuel ; bien au contraire, ils auraient tendance à le rendre plus supportable pour certains.

A la question : ce mouvement peut-il décharger l'État de son rôle protecteur ? La réponse est :

— Non, pour ce qui est de se substituer à l'État dans son rôle protecteur.

— Oui, pour ce qui est de diminuer les coûts de la protection. Les projets alternatifs constituent en fait une modalité de l'aide sociale facilitant une certaine forme d'intégration sociale.

La discussion révèle que cet exemple paraît particulièrement intéressant, mais qu'il suppose le maintien d'une économie de type traditionnel relativement riche : ce système ne peut vivre et se développer qu'en symbiose avec, ou en parasite de la société capitaliste classique.

D'autres exemples sont abordés, et il est notamment traité des recherches suédoises en matière de santé et d'éducation.

— Santé : toute une série de mesures sont expérimentées, essentiellement dans l'intérêt du malade mais qui, de plus, diminuent le coût des charges sociales :

- le malade revient dans sa famille pour sa convalescence, ce qui diminue nettement le coût de l'hospitalisation ;
- les « vieux » ne restent plus en hôpital, surtout pour des raisons psychologiques car il ne faut pas les couper de leur milieu naturel et familial, mais le résultat est que les coûts pour la Sécurité Sociale en sont notablement réduits.

### Les réseaux locaux (1)

Ils représentent la forme la plus complexe de la formation de réseaux. A court terme, ils sont moins spectaculaires politiquement, mais d'autant plus efficaces à longue échéance. Les projets de développement de quartiers (Community Development Projects) en sont un exemple. Des individus, des familles ainsi que des petites et moyennes entreprises se regroupent pour « revitaliser » leur environnement. La plupart du temps sur l'initiative d'un groupe d'animateurs. Ils opposent à la criminalité, au vandalisme, à la spéculation immobilière, à l'isolement individuel, la réanimation de l'entraide de voisinage, la création d'un nouveau type de relations sociales, l'identification avec son quartier et la reconstruction d'un réseau résistant de petites et moyennes entreprises pour subvenir aux besoins quotidiens du quartier. Le principe de base étant de dépenser sur place l'argent gagné sur place et d'essayer d'intégrer au maximum l'argent gagné ailleurs dans le circuit d'argent local.

La « Cultural Development Agency », groupe d'inspiration religieuse et éthique dont le siège se trouve aux USA, a démarré une douzaine de ces projets dans des bidonvilles aux USA, en Europe et en Asie. Le « Community Network Development », mouvement déjà largement répandu en Amérique, s'est fait connaître chez nous par les travaux de David Morris et de Karl Hess (*Neighbourhood Economy*) de Washington.

Un projet particulièrement réussi est le « Community Congress de San Diego » en Californie. Il s'agit d'un réseau local qui regroupe 50 groupes, entreprises et institutions ainsi que 150 individus et qui réunit un budget annuel de 800 000 \$.

De même, les soi-disant « petits réseaux », un autre exemple, ont une action sur la revitalisation de la communauté sociale, du travail de subsistance et de l'autonomie économique. Dans ces petits réseaux se regroupent diverses familles, des communautés et des individus pour prendre en charge, tout ou au moins en partie, l'approvisionnement autonome en vivres, en travaux artisanaux et en services comme l'éducation, les soins médicaux et les soins tout court. Ils gèrent en commun un budget et une partie de leurs biens.

(1) Extrait de Joseph Hüber, Op. cit.

— Education : on essaie de faire prendre des initiatives aux jeunes très tôt, de leur organiser des stages dès l'âge de 14 ans dans les différents secteurs de la vie professionnelle, de conduire les parents à collaborer avec les professeurs et les élèves pour organiser la vie scolaire, etc.

En Suède, la solution aux faiblesses et insuffisances de l'État protecteur est toujours recherchée en essayant de donner ou de rendre la parole et le pouvoir de décision aux individus de la base, donc par un effort pour plus de démocratie véritable.

La discussion a alors tourné autour des points suivants :

**Mesures visant à obtenir une réduction ou une gestion plus stricte des charges collectives en augmentant le sens de la responsabilité des intéressés.**

L'idée est que les charges seront réduites ou mieux gérées si ce sont les mêmes personnes qui supportent les charges et en retirent bénéfice. Ce sont elles qui sont les mieux placées pour faire un calcul correct de

type coût-bénéfice. Dans ce sens plusieurs propositions sont avancées :

— Modifications du coût de financement de la Sécurité Sociale : d'habitude le salarié cotise pour une faible part et son employeur pour une grosse part ; il est proposé que l'employeur ne cotise plus à la Sécurité Sociale mais verse l'équivalent de ses cotisations en salaire direct à l'employé, à charge pour ce dernier d'assurer la totalité des charges de Sécurité Sociale : rien ne sera changé à la somme qui sera directement versée au salarié, mais ce dernier prendra conscience de l'importance des charges relatives à son salaire indirect ; il sera ainsi incité à surveiller plus sérieusement l'emploi qui sera fait de ses fonds.

Il est remarqué qu'une telle proposition a peu de chance d'aboutir, les syndicats qui gèrent les fonds de Sécurité Sociale ne semblant pas tenir spécialement à voir les salariés de la base incités à s'occuper plus sérieusement de leur gestion.

— Au niveau des écoles, il conviendrait de rapprocher le coût du service rendu : une solution serait que le traitement des professeurs soit directement mis à la charge des parents, ceux-ci étant éventuellement aidés par l'État, et l'État se bornant à fournir les infrastructures : il a été fait remarquer qu'un tel système pourrait sans doute fonctionner dans les pays de l'Europe du Nord mais que sa politisation inévitable dans les pays du Sud rendrait son fonctionnement sans doute particulièrement injuste soit pour les élèves, soit pour les professeurs, soit pour les parents.

— De telles mesures réclament évidemment une condition : que tous les intéressés puissent payer, et donc que l'État subventionne ceux qui ne seraient pas en état de le faire.

#### **Comment diminuer le coût des investissements sociaux et augmenter leur rendement ?**

Plusieurs propositions ont été faites en ce sens, notamment en matière de logement et d'éducation.

— Le bon pour « x » mètres carrés de logement : chaque travailleur est amené à changer son lieu de résidence au cours de sa vie active, la mobilité sociale étant une des conditions de la croissance.

Pour tenir compte de ce fait, il est proposé que chaque travailleur n'ait pas à acheter un appartement chaque fois qu'il change de lieu de résidence, mais qu'il achète « x » mètres carrés à valoir dans chaque place où il pourra trouver du travail. Une telle mesure se traduirait sans doute, sur le plan global, par une économie de construction et par une meilleure utilisation du stock de logements existants.

— L'investissement social en matière d'éducation est lourd et mal adapté aux nécessités de la vie professionnelle : il est proposé que tout individu

ait droit, après l'instruction obligatoire jusqu'à 15 ou 16 ans, à « x » années d'éducation supplémentaires à prendre à sa convenance tout au long de sa vie professionnelle. Ayant déjà une certaine expérience professionnelle et capable de savoir ce qui conviendrait exactement pour se perfectionner, chaque travailleur pourrait alors suivre les cours de perfectionnement et de recyclage qui lui sont exactement appropriés. La productivité d'ensemble de la main-d'œuvre ne pourrait que profiter d'une telle mesure.

**Moyens pour augmenter le sens des responsabilités des cotisants à et des bénéficiaires de l'aide sociale, et plus généralement moyens pour augmenter le sens des responsabilités des citoyens.**

Sur le plan strictement financier, nous avons déjà signalé la solution qui consiste à ce que ce soit le même décideur qui décide à la fois des avantages sociaux et du coût correspondant.

Sur un plan plus général il semble évident qu'une augmentation du sens des responsabilités chez les citoyens s'avère indispensable.

Le progrès technique : l'automobile, la télévision, la résidence secondaire, etc... ont développé le sens de l'individualisme au-delà de ce qui est nécessaire pour qu'une société puisse continuer à fonctionner convenablement. Aussi faut-il développer maintenant le sens d'une solidarité minimum avec les autres membres du groupe et de la Nation. De ce point de vue les coopératives sont une excellente école d'apprentissage des responsabilités ; de même le développement du tiers secteur, composé des associations à but non lucratif.

Il semble d'ailleurs que l'on assiste à un renouveau de l'initiative au niveau de la base pour lutter contre certains empiètements de l'État ou certaines conséquences jugées défavorables du fonctionnement de la vie économique : par exemple en France, des entreprises tombées en faillite ont été reprises par leurs salariés qui ont consacré à leur rachat leurs indemnités de licenciement ; de même dans certaines villes, des citoyens, non organisés au départ, ont lutté contre des projets de modernisation de certains quartiers jugés inacceptables par eux et ont effectivement obtenu que ces quartiers soient remodelés selon leurs plans.

On assiste donc maintenant à une prise de conscience des citoyens devant la crise d'un État qui veut se charger de plus en plus de toutes les tâches pour avoir de plus en plus de pouvoirs et qui échoue dans ses prétentions.

Peut-être assistons-nous en ce moment au début d'une réaction des citoyens qui pourrait se traduire à terme par une modification radicale des structures politiques et économiques.

## ***La nature véritable du problème à résoudre***

Lorsque l'on désire recréer des formes nouvelles de solidarité, d'entraide et de régulation sociale hors du contrôle de l'État protecteur, il faut savoir qu'aussi bien l'État que les diverses organisations établies vont s'opposer à cet effort. Le souhait de l'État notamment est de contrôler le plus efficacement possible les citoyens, et le contrôle est d'autant plus facile que ces citoyens sont rendus semblables les uns aux autres. Toute initiative visant à la diversification des situations et des rôles est donc mal venue, si elle n'est le fait de la puissance publique.

Il faut bien voir également que la mise en place de ces solidarités nouvelles ne résultera pas du projet de quelques-uns, mais devra s'affirmer comme projet, organisé ou non, d'un grand nombre, du moins d'un nombre suffisant pour faire reculer la puissance publique.

Remarquons d'ailleurs que, selon les pays, des possibilités existent. Par exemple l'État permet des loisirs aux professeurs, loisirs qu'ils peuvent utiliser à condamner l'action de cet État ; les entreprises privées semblent moins généreuses à cet égard...

En réalité ce qu'il convient de rechercher est non pas tellement ce que le citoyen devrait faire, c'est à lui de décider, mais comment inciter les citoyens à le faire : c'est un problème d'information, dès l'école primaire. Il faudrait également motiver l'action des citoyens, mais la motivation à elle seule ne suffit pas ; toute idée doit se battre contre quelqu'un, ici l'État ; pour que l'État puisse reculer, il faut que les citoyens se montrent aussi efficaces que lui, ce qui nécessite beaucoup de technicité et d'efficacité. Ce sont les intellectuels qui, en général, tiennent aujourd'hui ce rôle. Mais, dès aujourd'hui, des actions sont possibles : la récente affaire de l'interdiction de vente du veau aux hormones est à ce titre un cas exemplaire, au niveau de l'Europe.

\*  
\* \*

Certes, il existe une crise de l'État protecteur, plus exactement de ses modalités de fonctionnement et surtout de financement ; les solutions semblent passer par une participation plus active des citoyens et des salariés : mais les pouvoirs actuels installés, État, syndicats, etc., s'opposent à cette prise de parole aussi bien que de décisions par les intéressés de la base. Une évolution en ce sens est toutefois perceptible

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

et devrait s'accroître avec le développement de la culture générale moyenne de la population. Si l'espoir de changement est faible à court terme, il n'en est pas moins certain, à moyen et long terme, la situation reste ouverte.

Une nouvelle société basée sur une participation accrue des citoyens de la base, ne pourra naître et se développer que si elle est prise en compte par des citoyens connaissant parfaitement les mécanismes compliqués et fragiles, mais efficaces, de la société actuelle. C'est ainsi que le groupe des inadaptés qui travaillent dans les réseaux et professent des idées révolutionnaires, sont en fait impuissants à changer la société car ils ignorent les mécanismes de production, de distribution et de financement absolument indispensables à toute société tant soit peu moderne.

Les solutions qui seraient éventuellement adoptées à l'avenir devront tenir compte de celles que choisiront les autres pays, principalement les pays en voie de développement, et devront favoriser les échanges de toutes natures. L'avenir est aux sociétés ouvertes.

***Henri Aujac, Rapporteur***

# ***L'avenir des institutions publiques***

**Groupe de travail présidé par M. Robert Krieps.  
Exposé introductif de Mme Gerda Zellentin.  
Rapporteur : M. Raymond Weber.**

## ***Ethique écologique et culture politique en Europe***

Le groupe a commencé ses travaux par une discussion sur les thèses défendues par Madame Gerda Zellentin (Université de Wuppertal) dans son document introductif sur « Ethique écologique et culture politique en Europe ».

### ***Thèse centrale de Madame Zellentin***

La crise culturelle que nous traversons actuellement est due à la contradiction qui existe entre les principes fonctionnels de la société industrielle et les forces créatrices de la nature, entre les processus sociaux de la *polis* et les principes de l'auto-organisation, de l'auto-détermination et de l'auto-renouvellement inhérents aux processus de l'*oikos* naturel.

Un nouveau départ culturel ne saurait donc se fonder exclusivement sur l'exaltation de l'autonomie humaine et de la participation de l'homme à la définition des valeurs sociales, mais il doit aussi se caractériser par un comportement réfléchi à l'égard du milieu naturel.

Il nous faut définir de nouveaux principes éthiques pour une action susceptible d'assurer le bien commun socio-écologique, en tenant compte du rôle-clé que l'énergie joue dans l'explication d'un ordre social en harmonie avec eux.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

### **Fondements de l'éthique socio-écologique**

Les fondements d'une telle éthique socio-écologique et de l'ordre culturel qui lui correspond sont, selon Madame Zellentin, au nombre de six.

**La juste mesure :** dans la nature, la « juste mesure » de l'énergie consommée détermine les dimensions optimales des structures biologiques et permet une stabilité garante de la vie dans l'écosystème. Comme les habitudes de rentabilisation maximale de nos sociétés industrielles vont à l'encontre de ce principe, il nous faudra définir des critères de production industrielle et des indicateurs de la forme et du flux d'énergie, qui tiennent compte de la structure socio-écologique de la collectivité.

**« Small is beautiful » :** dans les systèmes naturels, la diminution et le raffinement évolutionnaire de la conversion de l'énergie s'accompagnent d'une tendance à la « miniaturisation ». En termes de politique, cela veut dire que la seule façon de rééquilibrer le monde consiste à diviser les unités sociales dont le développement a échappé à tout contrôle et à démembrer les grandes puissances et les blocs internationaux.

Ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il faut laisser passer la chance d'un échange décentralisé des informations et des biens par delà les frontières nationales.

**Limites naturelles de la croissance :** dans l'écosystème, les organismes naturels croissent jusqu'à la maturation de leurs structures essentielles, puis se mettent à consommer nettement moins d'énergie grâce au développement optimal de leurs fonctions. Le plus apte à survivre est celui qui exploite de la manière la plus économique et la plus efficace les ressources de la niche écologique en se conformant au principe évolutionniste de l'utilisation décroissante de l'énergie. En ce qui concerne les politiques économiques, l'écodéveloppement exige un type de croissance qualitative qui ne soit ni une croissance zéro ni une croissance négative.

Dans le même ordre d'idées, la culture politique est étroitement liée à la taille fonctionnelle de la communauté : au-delà d'un certain seuil, le niveau culturel et le niveau de vie diminuent.

**Le rôle de l'élément le plus faible :** les systèmes organique et écologique régulent les perturbations de leur équilibre par la réaction de leur élément le plus faible, qui sert d'indicateur, de clignotant. Conclusion politique : la qualité politique d'un système s'exprime tout particulièrement dans la protection dont bénéficient les groupes vulnérables et faiblement organisés contre les risques sociaux et écologiques.

**Auto-organisation cyclique :** les phénomènes métaboliques des systèmes

écologiques développés prennent la forme de cycles. Rien n'est détruit ; tout est recyclé, régénéré et réparé, sans déchet et avec une faible consommation d'énergie.

Adapter l'activité humaine aux cycles naturels grâce à une technologie bio-énergétique adaptée permettrait d'instaurer une harmonie avec l'ordre universel et de donner un sens à la vie.

**Coopération et évolution** : dans l'écosystème, on observe une symbiose lâche et souple entre des organismes auto-organisés. Conclusion politique : le développement culturel du système européen ne peut se faire que par un retour à la diversité d'ordres régionaux et locaux coopérant en symbiose au travers de leurs frontières.

## ***Conséquences pour le fonctionnement des institutions***

De ces 6 principes fondamentaux d'une éthique socio-écologique, Madame Zellentin tire un certain nombre de conclusions en ce qui concerne le fonctionnement des institutions.

### ***Première conclusion***

L'idéal culturel monolithique de la société de croissance industrielle doit être remplacé par une nouvelle structuration spatiale de la responsabilité politique qui permette la création d'un pluralisme culturel de modes de vie locaux autonomes. Ou, formulé en termes plus simples : les structures politiques doivent devenir décentralisées et transparentes.

### ***Deuxième conclusion***

Les principes du processus démocratique sont à revoir. Ainsi, les décisions majoritaires ne sont légitimes que si leur contenu politique est réversible, modifiable et maîtrisable. Leur base morale disparaît si elles conduisent à des décisions irréversibles pour le bien être des générations futures, la qualité de leur environnement ou leur capital génétique. Pour ces questions décisives, il faudrait prévoir le vote à l'unanimité.

Voilà pour les idées exprimées par Madame Zellentin qui, si elles ont déclenché les discussions du groupe, n'ont pas constitué un cadre ni une référence déterminante pour la suite des débats.

## ***Neuf facettes de l'avenir des institutions***

### ***Le « pouvoir »***

Le pouvoir n'est sans doute pas aussi monolithique que cela apparaît dans certaines analyses. Il est en effet souvent fractionné, par exemple, entre le niveau central et le niveau régional ou local, ou encore entre le domaine politique et le domaine économique.

Plutôt donc que de parler d'un pouvoir unique ne faudrait-il pas décrire un système de pouvoirs qui sont, certes, globalement solidaires, puisqu'ils relèvent d'une même logique interne et se fondent sur les mêmes bases socio-économiques, mais qui aussi, d'un autre côté, en produisant des contre-pouvoirs, provoquent des conflits internes et des équilibres ?

Il n'en demeure pas moins que ce « pouvoir sans visage », cette « nébuleuse », guidés par une même conception de l'ordre ne sont que rarement enclins, par eux-mêmes, au changement.

### ***Les « contre-pouvoirs »***

Ils sont réels, même s'ils ne sont pas dépourvus d'ambiguïté, du fait qu'ils peuvent être assez facilement récupérés par le pouvoir central et du fait qu'ils sont pensés, la plupart du temps, uniquement en termes de répartition du pouvoir existant. Or, ne peut-on pas envisager de nouvelles formes de pouvoir qui tiendraient compte de la volonté d'une bonne partie de la population, d'exister et de vivre en-dehors des institutions traditionnelles ?

Le phénomène associatif, qui se développe surtout dans les secteurs délaissés par l'Etat et les partis politiques, de même que les structures souvent presque conviviales qui naissent dans le secteur « quaternaire », semblent être à cet égard des faits porteurs d'avenir. Mais, ces contre-pouvoirs existant en marge de la société, ne servent-ils pas souvent d'alibis au pouvoir central pour refuser tout changement institutionnel ?

### ***Les institutions de l'Etat***

Elles sont perçues, la plupart du temps, comme trop opaques et trop centralisées, allergiques au changement. Même si les sondages d'opinion indiquent la préférence d'une majorité des citoyens pour un système socio-politique plus convivial, cela n'a guère de répercussions sur le fonctionnement quotidien des institutions publiques.

Ou bien le citoyen s'en désintéresse (c'est surtout le cas des jeunes), parce qu'il se rend compte que, de toute façon, les vraies décisions se

prennent ailleurs, à un niveau technocratique et en-dehors du champ politique démocratique.

Ou bien, il use de son droit de critiquer, de mettre en cause, ces institutions. S'il le fait de l'intérieur (par exemple, en tant que fonctionnaire), il aura des difficultés avec ses supérieurs hiérarchiques. S'il le fait de l'extérieur, il aura beaucoup de peine à se faire entendre et à se faire comprendre (étant donné que très souvent il jugera l'institution par rapport à des finalités autres que celles que l'institution poursuit en réalité).

Fondamentalement, le citoyen hésitera constamment, par rapport aux institutions, entre son désir de liberté (remise en cause des autorités et des institutions traditionnelles à tous les niveaux de la hiérarchie sociale : Etat, entreprises, école, famille, etc... ; aspiration à une démocratie de participation et à un autre mode de vie) et son besoin de sécurité (selon l'Eurobaromètre, la majorité des Européens tiennent à l'ordre social, tout en refusant qu'il les contrôle). Il faudrait en venir à des « institutions bio-dégradables » (Brice Lalonde), fluides et non-polluantes, ou, pour reprendre des expressions de Serge Antoine, à des institutions du faire (et non de l'avoir), des institutions de l'anticipation (et non des acquets).

Il conviendrait de mettre en place des institutions qui collent à la réalité changeante, des institutions de patrimoine (au lieu d'institutions de comptes d'exploitation), des syndicats de sites qui tiennent compte des particularités géographiques et socio-culturelles.

### ***Les institutions et le changement***

Comment peut-on réussir à faire bouger les institutions, à les amener au changement ? Robert Jüngk propose à ce sujet un certain nombre de pistes de recherche.

Actuellement, les institutions sont essentiellement influencées par les élites technocratiques. Pour que le citoyen puisse provoquer des changements réels dans ces institutions, il faudrait :

- qu'il soit bien informé, dans un langage compréhensible ;
- qu'il le soit, non pas après la décision, mais au moment de la formulation du projet, du plan, afin de pouvoir réagir contre le pouvoir sémantique des spécialistes.

Afin que le citoyen puisse comprendre les projets de planification les plus complexes, il faudrait mettre à la disposition du public des contre-experts, rémunérés par l'Etat qui aient la possibilité de présenter des projets de planification alternatifs, critiques.

Il est donc important, pour la démocratie, d'organiser et de planifier l'anticipation.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

Bref, le changement des institutions n'est possible que si le citoyen dispose du droit de rechercher l'information et de la faculté de comprendre les mécanismes de plus en plus complexes du fonctionnement des institutions. D'où l'importance de l'école et d'une préparation, à la fois quant au savoir, et quant aux attitudes, du futur citoyen à la vie active. Il est évident aussi que l'éducation des adultes aura à jouer un rôle déterminant dans ce processus.

### ***Peut-on planifier le changement ?***

On peut certes théoriser l'action, mais il paraît difficile de prévoir clairement ce que sera demain. Il semble en tout cas évident qu'une démarche strictement rationaliste dans le processus de changement ne conduit pas nécessairement à des résultats probants.

Ce qu'on peut faire, c'est organiser des espaces d'improvisation, mettre sur pied des cellules de réflexion prospective qui n'aient pas de finalité à court terme et qui permettent de réfléchir sur la planification à long terme. Il faut créer des espaces de liberté institutionnalisée et prévoir les canaux de communication avec l'opinion publique.

Cette communication sociale est d'une importance capitale. En effet, le pouvoir central peut « digérer » assez facilement une multitude d'expériences sociales à la base. Si ces expériences restent ponctuelles et sans cohérence entre elles, inconnues de l'opinion publique, le pouvoir risque de les récupérer ou de les marginaliser. Elles n'entraîneront alors guère de changement institutionnel.

### ***Régime démocratique et changement des institutions***

Personne, dans le groupe, n'a mis en cause le régime démocratique. Ce qu'il faut c'est :

- prendre les décisions qui s'imposent au niveau le plus adapté, de manière à permettre la participation la plus active des citoyens ;
- créer le cadre qui permette au conflit constant entre les structures établies et les structures émergentes de s'exprimer de manière démocratique ;
- faire intervenir le citoyen le plus possible en amont des décisions et des projets, au niveau de la recherche et au niveau des concepts, avant que les positions ne se figent et avant que le prestige politique ne s'attache à une décision déterminée. Il nous faut donc inventer, pour reprendre une expression de Serge Antoine, une démocratie de l'anticipation ;
- respecter, dans le processus de prise de décision, les rythmes différents des personnes et des groupes ; selon la complexité et l'importance des sujets abordés ;

— permettre aux citoyens et aux groupes de citoyens d'avoir des *Erfolgserlebnisse*, c'est-à-dire de se rendre compte que les changements auxquels ils ont contribué, sont réels.

Enfin, il a paru aux participants du groupe que le référendum et la démocratie directe pouvaient présenter beaucoup d'aspects positifs, parce que la position minoritaire est respectée et parce que le référendum *ex post* peut favoriser le processus démocratique en amont.

Il semble en tout cas que la démocratie directe ne pose que peu de problèmes au niveau local. Les difficultés apparaissent avec des problèmes à haute technicité, exigeant un effort soutenu de planification.

### ***Faut-il légiférer sur le changement ?***

Le droit ne pourra plus se contenter de constater ce qui est, mais il devra inclure l'anticipation. Il nous faudra donc fabriquer du droit en quelque sorte « à l'état gazeux » (Serge Antoine).

Les lois-cadres ne donnent pas de solution à ce problème, puisqu'elles font passer le pouvoir de décision du législatif à l'exécutif et diminuent donc le pouvoir d'intervention du citoyen.

Il ne semble pas souhaitable que la prise en considération par l'Etat des facteurs de changement prenne la forme de lois. Ce qui est important, c'est de définir l'impact sur le futur quand la législation se fait et d'explicitier à l'opinion publique les changements réalisés ou prévus.

### ***Quel sera le rôle de l'Etat dans une telle perspective ?***

Il est à prévoir qu'il naîtra d'un tel processus de changement une nouvelle conscience collective, plus responsable et prête à assumer un certain nombre de compétences qui sont exercées actuellement par l'Etat. Les mouvements associatifs pourraient jouer un rôle accru, à condition qu'ils dépassent les interventions ponctuelles et assument une continuité en quelque sorte institutionnalisée.

Sans vouloir nécessairement viser au « démembrement de l'Etat », il semble souhaitable de vérifier le bien fondé des missions que l'« Etat-protecteur » s'est souvent arrogées et de confier, institutionnellement, au citoyen, aux associations de citoyen un rôle plus responsable dans la planification et dans la gestion de la Cité.

### ***Inputs éventuels pour une charte culturelle européenne :***

- assurer le droit à l'autonomie et à la démassification du citoyen ;
- organiser des espaces d'improvisation et des cellules de prospective où le citoyen ait droit à l'utopie ;

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

- donner des chances égales aux contre-pouvoirs, en protégeant les contre-experts, en respectant les minorités et les marginaux, en donnant la parole à ceux qui ne parlent pas en termes d'efficacité et en réservant une plus grande justice à ceux qui ne dirigent pas les médias ;
- favoriser la mise en place d'institutions plurielles, en créant des syndicats de sites, en recréant des institutions de patrimoine, en mettant en place des associations de citoyens à droit nouveau (crédits d'heures, etc...) ;
- définir un cadre de dialogue entre les structures établies et les structures émergentes ;
- le droit de faire vérifier le bien fondé de ce qui est éventuellement nécessaire ;
- étendre les processus de consultation des citoyens : référendum, enquêtes publiques, études d'impact ;
- créer de nouvelles consciences collectives ;
- favoriser l'éducation du futur citoyen.

***Raymond Weber, Rapporteur***

# Culture et formation

**Groupe de travail présidé par M. Henri Janne.  
Exposés introductifs de MM. Augustin Girard, Walter James et  
Karl Johan Kleberg.  
Rapporteur : M. Lionel de Roulet.**

Des débats du groupe de travail sur « culture et formation » a émergé une indubitable cohérence malgré l'ampleur du sujet à traiter et les expériences variées des participants (futurologues, spécialistes des sciences humaines, hauts fonctionnaires des départements ministériels intéressés, formateurs, animateurs, artistes). Cette cohérence est sans doute également due au fait que les trois auteurs des exposés, le président et le rapporteur ont travaillé ensemble depuis de longues années dans le champ de la coopération culturelle européenne, confrontant les théories, analysant et critiquant les expériences, parvenant ainsi à un certain consensus déjà formulé dans la Déclaration d'Arc-et-Senans (1972) sur la prospective du développement culturel (1). Les membres du groupe ont reconnu à leur tour que la crise patente qui se fait jour, tant dans le domaine de la formation que dans celui de la culture, n'est pas seulement conjoncturelle mais qu'elle s'inscrit dans une crise globale de société.

Le premier exposé, celui de Walter James, entendait démontrer comment l'éducation permanente pouvait être une réponse adaptée à cette crise dans le secteur de la formation. Augustin Girard, s'exprimant en tant que chercheur et se situant dans le cadre du champ d'activité d'un ministère de la culture, s'attachait à dégager les perspectives du développement culturel à partir de l'analyse de l'évolution des pratiques culturelles. Carl Johan Kleberg, pour sa part, s'est livré à un exercice de futurologie à partir de deux hypothèses correspondant à un type de société bien déterminé :

- une société de consommation poussée à l'extrême ;
- ou, ce qu'il appelle une « société de création ».

---

(1) Voir *Analyse et Prévision*, octobre 1973, numéro hors-série consacré à la « Prospective du Développement culturel », Futuribles.

## **Formation : l'éducation permanente réponse aux besoins d'une société en changement**

Les participants sont d'accord pour admettre que l'éducation est partie intégrante du processus culturel visant à la formation de l'individu comme acteur social et à l'épanouissement de sa personnalité.

Walter James, Professeur à l'Open University, expose les principes de l'éducation permanente tels qu'ils ont été mis en lumière par les travaux du Conseil de l'Europe. Ceux-ci se sont fondés sur l'analyse, l'évaluation et l'interaction d'expériences mises en œuvre en Europe, notamment dans l'éducation des adultes.

Jusqu'à ces dernières années l'éducation était traditionnellement considérée comme une préparation initiale des individus valable pour toute la durée de leur vie. Il s'agissait d'accumuler un certain nombre de connaissances et de savoir-faire, produits d'une culture élitaire, qu'il était ensuite possible d'appliquer dans la période de vie subséquente. Cela ne présentait pas d'inconvénients majeurs dans un monde évoluant lentement. Toutefois, l'éducation initiale, en dépit d'efforts concentrés sur les structures et les méthodes, n'a pu assurer que jusqu'à un point limité, l'égalité des chances.

Cependant la situation a radicalement changé. Le savoir et les moyens technologiques, les modes de vie et les relations de l'homme avec son environnement, évoluent constamment. On peut alors se demander de quoi devrait être faite une préparation à la vie quand on ignore encore ce que sera cette vie.

Eu égard à cette nouvelle exigence d'adaptation au changement, l'éducation permanente est conçue comme un mode de formation active fondée non plus exclusivement sur la transmission des connaissances mais sur le vécu des apprenants (« On ne peut vraiment comprendre que ce que l'on fait », Vico).

Ce recentrage sur le vécu fait que l'on passe

de :

- la connaissance structurée et créée par les autres
- la connaissance médiatisée par les autres

à :

- la connaissance structurée et créée par les individus à partir de leur propre situation
- la connaissance acquise de première main à partir de la vie

- l'acquisition de connaissances et de savoir-faire à appliquer ultérieurement
- de connaissances et de savoir-faire acquis par des individus
- l'acquisition de connaissances et de savoir-faire à travers la solution de problèmes dans la vie
- des connaissances et des savoir-faire acquis à travers et par le groupe qui maximalise sa production et son utilité.

Les méthodes de l'éducation permanente seront donc :

- l'auto-formation assistée,
- l'école ouverte sur la vie,
- l'étude en petits groupes,
- l'orientation et la guidance

sans qu'il s'agisse pour autant d'école « permanente » mais bien plutôt d'un système d'éducation alternée avec des périodes de travail, l'école à et dans la vie en opposition à l'école préparation à la vie. La récurrence des études et le principe d'auto-formation élargissent la possibilité de récupérer des retards de formation et accroissent ainsi l'égalité des chances.

La « grille » d'analyse fournie par l'éducation permanente a permis de faire ressortir clairement l'inadaptation des pratiques éducatives actuelles.

Dans la mesure où l'éducation permanente vise à rendre les êtres humains aptes à agir à partir de leur expérience cela implique, pour qu'elle ne soit pas un leurre, la possibilité d'une marge, même limitée, d'action. Comme le groupe l'a relevé, au cours de ses échanges de vues, un système d'éducation permanente ne peut avoir qu'une efficacité limitée dans une société « bloquée ». Si l'éducation permanente est facteur de changement en permettant à l'homme de devenir agent de transformation cela implique par ailleurs une évolution de la structure des pouvoirs, une modification des rôles stéréotypés actuellement proposés par la société (patron/ouvrier, intellectuel/manuel, masculin/féminin, etc.).

L'éducation doit donc être globalisée, les relations entre éducation et culture devenant essentielles puisque cette dernière définit pour les individus leur propre identité et celle des autres.

Il a été noté que la permanence de l'éducation implique des régimes de disposition de temps libre sans perte de revenus (par exemple, grâce à des lois instituant des congés payés pour l'éducation).

## **Les bons côtés possibles d'une situation catastrophique**

Quelles sont les chances de voir l'éducation permanente se substituer au système actuel ?

On ne connaît malheureusement que trop la force de résistance au changement des pouvoirs en place. L'innovation dérange car elle met en cause les situations acquises. Elle est donc souvent reçue comme contestataire de la part de l'autorité.

A une structure de pouvoirs figée, correspond l'énorme masse du système scolaire, qui comporte en soi une lourde inertie freinant l'évolution vers une adaptation aux besoins nouveaux de la société.

On peut même se demander si l'« Etat Providence » (« Welfare State ») pourra continuer à assumer ses charges en ce domaine. La pénurie de moyens risque de s'aggraver. En raison de la crise économique, les tentatives expérimentales de rénovation à l'intérieur du système éducatif dépérissent faute de moyens financiers (par exemple, professeurs déchargés d'une partie de leurs obligations réglementaires).

D'un autre côté, les adultes, comme on l'a constaté notamment dans les pays scandinaves, n'ont souvent pour seule motivation qu'un simple désir de rattrapage scolaire ou de recyclage.

Déjà, dans la logique même de l'économisme, l'école n'est plus efficace. Les responsables des centres de formation des entreprises constatent une dégradation du niveau scolaire initial d'une partie de la jeunesse, incapable de s'exprimer et surtout d'écrire correctement. Les entreprises se voient ainsi parfois obligées d'assurer elles-mêmes les formations adaptées à leurs besoins.

Devant cette dégradation constante et un désarroi généralisé d'aucuns estiment probable une crise ou même une rupture affectant l'ensemble de la société et non plus la seule institution éducative comme en 1968.

D'autres, plus optimistes, pensent que de cette situation peuvent paradoxalement surgir les éléments d'une rénovation. Précisément dans notre société bénéficiant tout au plus d'une croissance faible, un paupérisme inéluctable va frapper de vastes secteurs de la population qui vont exiger le changement.

De toute manière, si la formation devient plus polyvalente pour assurer une rencontre plus probable avec les offres d'emploi, le rôle éducatif de l'entreprise ne pourra que croître, mais cela implique des liens organiques avec les institutions de formation et un partage des responsabilités avec la base, les apprenants. C'est donc un aspect de la démocratie industrielle qui est ici en jeu.

En outre, nous constatons aujourd'hui que la formation ne trouve plus seulement son aboutissement dans le monde du travail mais également dans celui du non travail par suite du chômage. Des professions alternatives peuvent surgir de la diminution des moyens et de l'accroissement des besoins, de l'extension des loisirs.

Nos modèles sont ainsi remis en question dans la mesure où il convient, d'une part, de répondre à des aspirations nouvelles, d'autre part, de recourir à des ressources éducatives complémentaires : bénévoles, radio, télévision, « package-learning », statuts de poly-activités (périodes de travail rémunérées, combinées à des périodes de travail bénévole, par exemple) etc.

L'Open University au Royaume-Uni, offre un exemple significatif d'organisation de la promotion sociale au niveau universitaire. Elle va dans le sens de l'individualisation d'une telle formation par le recours aux technologies modernes. Comptant environ 60.000 élèves de plus de 21 ans, l'Open University est une façon d'aménager la formation universitaire classique en la rendant plus accessible aux publics adultes. Par là même, elle s'inscrit dans l'optique de l'éducation permanente.

## ***Culture : l'échec des politiques visant à réduire les inégalités culturelles***

Pour Augustin Girard, les données statistiques portant sur vingt années d'analyse des « pratiques et inégalités culturelles » (2) sur lesquelles le Ministère français de la Culture a voulu systématiquement agir peuvent servir de base chiffrée à un constat négatif. Qu'il s'agisse des politiques de « démocratisation de la culture » qui visent à une meilleure diffusion de la culture d'origine élitaire (« la culture des cultivés ») ou des politiques de « démocratie culturelle » qui s'attachent à favoriser les potentialités de communication, de participation, d'expression et de création des individus et des groupes, leur échec global apparaît clairement.

En ce qui concerne la « démocratisation de la culture », la « demande » n'a pas sensiblement varié par rapport à l'« offre » dans le cadre des institutions traditionnelles (musées, théâtres, bibliothèques, salles de

---

(2) Enquête sur « les pratiques culturelles des Français », réalisée fin 1973 auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatif de la population française de plus de 15 ans. Cf. *Pratiques culturelles des Français*. — Paris La Documentation Française, 1974. (2 tomes).

### Les pratiques culturelles des Français (1)

Une analyse typologique établie à partir des résultats de l'enquête menée en 1973 sur « les pratiques culturelles des Français » (2) a permis de distinguer dans la population française sept types (3) à travers lesquels les cumuls d'inégalité se lisent clairement.

- **Les Types 1 et 2** (7,4 % et 4,9 % de la population totale), se distinguent nettement des autres par leur caractère « hypercultivé » : *leurs pratiques culturelles sont nettement supérieures à la moyenne*, tant en ce qui concerne les sorties « cultivées » :
  - spectacles (théâtre, concert, ballet, etc.)
  - visites (monuments historiques, expositions, musées),qu'en ce qui concerne les consommations culturelles domestiques :
  - lecture de livres, lecture de revues, écoute de disques, etc.

Leur autre trait constitutif commun est leur *caractère socialement élitaire* : la majorité des personnes relevant de ces deux types appartiennent aux catégories socio-professionnelles privilégiées (cadres supérieurs, professions libérales, cadres moyens et patrons représentent environ 50 % des effectifs), leur niveau d'études est élevé (30 % ont le bac ou un diplôme supérieur, contre 11 % en moyenne dans l'échantillon).

Par ailleurs, on trouve une sur-représentation des parisiens et des habitants des grandes villes, qui sont favorisés par une offre locale plus large d'activités culturelles (spectacles, visites, etc.).

Chacun de ces deux types n'en a pas moins des traits singuliers qui les différencient l'un de l'autre et les caractérisent :

— *Le type 1 (« Les héritiers »)* est constitué d'une majorité de jeunes (près de 60 % ont moins de 25 ans). D'où, simultanément aux sorties explicitement culturelles, des sorties de type plus populaires, auxquelles on sait que les jeunes sont habituellement assidus (bals, fêtes foraines, music-hall).

D'autre part, ils ne se contentent pas de consommer plus ou moins passivement la culture, mais y prennent une part active en étant nombreux à pratiquer eux-mêmes le chant, un instrument de musique, ou une activité littéraire ou artistique (poésie, peinture, céramique, théâtre amateur...). Cette activité s'étend également souvent au domaine social (meetings, responsabilités dans une organisation, etc.).

Dernier trait caractéristique : leur faible écoute de la télévision.

— *Le type 2 (« Les privilégiés de la culture »)* est par contre plus centré sur la classe d'âge des 25-39 ans (les jeunes adultes : ils sont près de 43 %).

Ils n'ont pas les pratiques actives ni les sorties caractéristiques des jeunes du type 1.

Par contre, outre les pratiques que nous avons déjà vues, leur « bagage culturel » leur permet de participer à la culture de masse tout en la dominant, en en filtrant soigneusement le contenu : en effet, s'ils sont généralement équipés de récepteur de télévision, ils ne sont pas très assidus à son écoute. Leur comportement de téléspectateur est très caractéristique, en ce sens qu'il est sélectif (et non systématique) et privilégie les émissions à contenu explicitement culturel (concerts, émissions littéraires, émissions historiques, etc.).

- **Le Type 3 (les consommateurs cultivés)**, (7,7 %) regroupe des personnes dont l'univers culturel se rattache fortement à celui des types 1 et 2 (puisque'ils participent eux aussi de la « culture cultivée ») mais qui n'en ont, au niveau des pratiques elles-mêmes, ni le caractère actif, ni le caractère extraverti : leurs sorties (visites, spectacles, etc.) et leurs activités personnelles (musique, peinture, etc.) ne se distinguent pas fondamentalement de la moyenne.

Par contre, ce sont de gros consommateurs de biens culturels à domicile :

- lecture de livres et de revues
- écoute de disques et de bandes
- télévision : ce sont des téléspectateurs assidus, à la différence de ceux du type 2. Mais comme eux, ils se remarquent par leur sélectivité, puisqu'ils privilégient

particulièrement les émissions à contenu explicitement culturel (tout en regardant parallèlement des émissions plus populaires).

C'est parmi les cadres supérieurs et professions libérales, mais aussi parmi les cadres moyens, que les « consommateurs cultivés » sont proportionnellement les plus nombreux. Ils sont plutôt moins nombreux en milieu rural et dans les petites villes.

Dernier trait caractéristique : la prédominance des femmes (61,6 % contre 38,4 % d'hommes), typique de la culture « à domicile ».

- **Le type 4 (« les militants ») (9 %)** enfin, est particulièrement délimité.

Composé à plus de 80 % d'hommes, en particulier d'hommes jeunes puisque ce sont essentiellement des 15-24 ans ou des 25-40 ans, « les militants » se caractérisent à la fois par leur degré d'activité, et par le champ d'application « social » (plutôt que culturel à proprement parler) de cette activité ; une forte pratique des meetings, des réunions électorales, et des responsabilités fréquentes dans des organisations, doublées d'un intérêt élevé pour les émissions à contenu socio-politique à la télévision (reportages sur les problèmes politiques ou économiques, émissions sur la vie quotidienne en France ou dans d'autres pays, débats, face à face) et une ouverture permanente à l'actualité assurée par la lecture d'un quotidien ou d'un hebdomadaire d'information générale.

Par ailleurs, on trouve parmi eux une proportion élevée de sportifs.

Enfin, tout en n'atteignant pas le niveau des types 1 et 2, ils sont bien placés en ce qui concerne certaines sorties culturelles (cinéma, théâtre, musées, monuments historiques) et, de manière générale, ils sont nombreux à sortir fréquemment le soir.

On remarque parmi eux, outre une représentation plus forte que la moyenne des cadres supérieurs, la présence plus marquée des classes moyennes (cadres moyens, employés, ouvriers qualifiés et contremaîtres).

- **Les types 5, 6 et 7** se présentent un peu, par rapport à ces 4 types privilégiés (et en particulier par rapport aux trois premiers), comme les exclus de la « culture cultivée » ; tout au moins restent-ils à sa lisière.

La distinction, opérée dans cet ensemble, entre trois types distincts ne se présente pas avec la même netteté que pour les quatre premiers types.

— *Le type 7 (« La France de Guy Lux »)* regroupe près de la moitié des Français (44,3 %).

Il est le plus en retrait pour tout ce qui concerne les sorties, tant « cultivées » (spectacles et visites) que populaires ou de plein air.

Il est également en retrait pour tout ce qui concerne les activités personnelles (culturelles bien entendu, mais aussi sociales ou sportives) et enfin pour toutes les pratiques à domicile (lecture de livres, lecture de journaux et revues, écoute de disques...).

... Toutes sauf une, la télévision, qui se présente donc comme hypertrophiée par rapport aux autres, voire même comme pratique unique. Sont particulièrement prisées les émissions les plus populaires : théâtre, cirque, music hall et variétés, émissions médicales, opérettes.

On n'est pas surpris de trouver dans ce type un grand nombre de personnes âgées (près de 40 % ont plus de 60 ans) et de personnes de plus de 40 ans (32 % soit au total 70 % de plus de 40 ans), et plus de femmes (60 %) que d'hommes.

Enfin, on constate une sur-représentation des agriculteurs (et des ruraux de manière générale), des employés et des ouvriers, ainsi que des personnes de faible niveau d'instruction (82,2 % ont moins que le brevet ou le CAP).

— À l'inverse, *le type 5 (« Les amateurs de loisirs populaires » — 10 %)*, s'il reste lui aussi relativement à l'écart des pratiques « cultivées » tant externes que domestiques, se distingue cependant par un fort taux de sorties, de nature essentiellement populaire (fête foraine, bal, cirque, pique-nique).

## Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen

D'autre part, il faut relever une écoute de la radio et une écoute de disques sensiblement plus élevées que la moyenne.

Ce sont là des traits plus particulièrement fréquents chez les jeunes. Et on constate en effet qu'il y a 70 % de moins de 40 ans chez les « amateurs de loisirs populaires ».

Enfin, tout comme dans le type 7, les employés et les ouvriers sont proportionnellement plus représentés que dans l'ensemble de la population.

— Reste le type 6 (« Les promeneurs » — 16,8 %). Il n'est pas très clairement dessiné et, pour bon nombre de pratiques, se situe sensiblement dans la moyenne.

Cependant, deux aspects le rapprochent du groupe 7 :

— un faible taux de sorties, particulièrement en ce qui concerne les sorties « cultivées » ;

— un faible taux de pratique pour des activités domestiques telles que la lecture et l'écoute de disques.

Mais il tire son originalité d'une pratique élevée des activités de plein air (promenade, pêche et chasse, jardinage) et des activités d'aménagement du foyer (bricolage, décoration...).

C'est le type qui regroupe le plus de ruraux.

Enfin, la classe d'âge la plus touchée est la classe d'âge 40-60 ans.

(1) Extrait de Augustin Girard. — « Les pratiques culturelles des Français ». — Document préparatoire au IV<sup>e</sup> colloque Européen de Prospective. Futuribles, 1980.

(2) Enquête réalisée en 73 auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatif de la population française de plus de 15 ans. cf. « Pratiques culturelles des Français ». — op. cit.

(3) Les types ainsi définis ne reflètent pas des situations très tranchées mais plutôt certaines tendances que l'on peut observer. (pour une lecture plus relativiste de ces résultats, voir *Pratiques culturelles des Français*. op. cit., tome I p. 135 à 149).

concert, opéras, etc.), malgré l'allongement généralisé de la scolarité, l'accroissement des revenus et les subventions en vue d'élargir les offres. Au mieux, la fréquentation de ces institutions s'est maintenue (à l'exception du théâtre dont la fréquentation a baissé de moitié) tandis que les subventions des pouvoirs publics à ces mêmes institutions étaient multipliées au moins par cinq en francs constants.

Parallèlement, il n'y a pas eu de modification sensible des caractéristiques socio-économiques des bénéficiaires qui appartiennent toujours à des catégories privilégiées : habitants des grandes villes, appartenant aux cadres supérieurs ou moyens, aux professions libérales ou encore enseignants ou étudiants... Il s'agit de « l'élite d'une élite » (60 % des étudiants ne fréquentent aucun musée). La proportion des ouvriers et des paysans ne représente toujours pas plus de 1 à 3 % du total.

Les transferts sociaux représentés par les subventions des pouvoirs publics et qui visaient à accroître la participation des masses populaires et des travailleurs, bénéficient donc paradoxalement à une minorité non seulement favorisée sur le plan socio-économique mais également sur le

plan humain en général (études d'un niveau plus élevé, vie professionnelle et sociale plus enrichissante).

On enregistre dans le même temps un déficit croissant de ces institutions subventionnées à raison de 70 à 90 % par les pouvoirs publics. Par exemple, la part de fonds publics affectée à une soirée à l'Opéra de Paris pour un couple est l'équivalent du coût d'une année d'éducation musicale dans un conservatoire. Le poids financier de ces institutions devient de plus en plus fort du fait d'une productivité décroissante liée à une attitude corporatiste des syndicats, à l'« embourgeoisement » des artistes et au gonflement des effectifs (par exemple, un théâtre subventionné parisien fermé neuf mois par an dispose d'un médecin et de deux hôtes à plein temps). En raison de la crise économique actuelle, cette charge pourra paraître insupportable et les élus ne tarderont pas à s'en soucier. Déjà on enregistre une diminution des crédits consacrés à la création dont la proportion est pourtant modeste (7 à 8 %).

La décentralisation qui visait à réaliser plus d'égalité sur le plan géographique n'a pas donné les résultats escomptés, pour la « demande » portant sur les « produits » de haute qualité, niveau difficilement atteint en dehors des grands centres culturels (par exemple, un opéra exige des moyens considérables : orchestre, interprètes, décors, etc).

Pour ce qui est de la « démocratie culturelle », de grands espoirs avaient été mis dans l'animation socio-culturelle pour « conscientiser » de nouvelles catégories de la population. Or, force est de constater que malgré certains succès ponctuels, cette action s'est limitée à un cercle réduit de personnes, appartenant généralement à des catégories privilégiées sur le plan culturel (enseignants, étudiants, etc.). Peut-être s'agit-il aussi d'une action qui ne portera ses fruits qu'à long terme.

Professionalisation et bureaucratisation n'ont pas épargné ce secteur. Ne partant pas toujours du même « vécu » que le groupe qu'il est chargé d'animer, l'animateur se trouve parfois en porte à faux entre un rôle d'assistant social et d'acteur du changement. Ce dernier aspect éveille souvent la méfiance des élus locaux qui peuvent se sentir contestés. Par ailleurs, se faisant le porte-parole de groupes défavorisés, l'animateur peut faire figure d'agitateur pour de vastes secteurs de la population.

En fin, l'animation appuyée sur l'école n'a pu se réaliser en raison des obstacles résultant de la structure même du système éducatif. Il en est de même pour la collaboration avec les médias dont la logique est autre puisque fondée sur le jeu du marché dont l'audience est le critère (priorité des bonnes heures d'écoute pour les « variétés » et les films de divertissement).

## ***Une consommation culturelle généralisée à l'ensemble de la population***

Parallèlement on constate un extraordinaire développement de la consommation des biens produits par les industries culturelles qui s'étend à la population toute entière. Les enquêtes révèlent que le temps libre est bien rempli d'activités culturelles fondées sur les équipements électroniques individuels : radio-télévision, disque, cassette, etc. (en attendant la vidéo qui se développe rapidement aux Etats-Unis). C'est ainsi que l'équipement électronique des ménages a été multiplié par douze en France.

Dans quelle mesure cette culture médiatisée, fondée sur des « produits » conçus pour l'« imaginaire » du monde entier par souci de rentabiliser les investissements, influe-t-elle sur les comportements culturels de la population ?

Force est de constater que la majorité s'en tient au divertissement, la « loi du marché » fournissant des « produits » de haute qualité technique dont le coût élevé est compensé par une distribution à la plus grande échelle possible, impliquant des effets de massification et d'uniformisation culturelles. La distribution conditionne donc la production.

La télévision, même sous sa forme de monopole du secteur non marchand, fonctionne en fait selon les règles du marché et de la publicité, l'« audience » étant le critère suprême d'évaluation. Les programmes suscitant la prise de conscience et la réflexion ne sont suivis que par une élite dont les perspectives de vie ne sont pas bloquées, la même, approximativement, que la « clientèle » des institutions culturelles traditionnelles. Pourtant on note que les « dramatiques » drainent une part appréciable des spectateurs (30 % environ).

De nouveaux changements sont en cours, la production de biens culturels va vers l'intégration d'un « tout multi-media » (spectacle - radio - cassette - télévision). On va également vers la multiplication des canaux de distribution et l'apparition du plus puissant d'entre eux, le satellite. Par ailleurs la miniaturisation de certains équipements et une multiplication de ce fait des centres de diffusion devraient ouvrir des possibilités de rétroaction (*feed-back*).

## ***Un cadre élargi pour les politiques culturelles***

Les échanges de vues du groupe font apparaître le profond malaise résultant de cet échec des politiques culturelles qui, à des degrés divers

se retrouve dans la plupart des pays d'Europe à l'exception, à certains égards, de la Suède (3).

Une des raisons de cet échec pourrait être trouvée dans le fait que les promoteurs de la « démocratie culturelle » comme ceux de l'éducation permanente active, appartiennent à des organismes centralisés peu aptes pour cette raison à gérer l'innovation à la « base ». Les milieux politiques d'autre part manquent en règle générale d'un « projet » culturel vigoureux, de crainte qu'un processus de « conscientisation » n'éveille une vague de contestation de la part d'une population aux prises par ailleurs avec des difficultés économiques.

Comment trouver les voies d'une action rénovée des pouvoirs publics pour réduire les inégalités culturelles ?

En se posant cette question, le groupe a été amené à examiner quelle était l'étendue du champ d'intervention desdits pouvoirs publics dans le domaine culturel.

Il est apparu que d'ores et déjà l'action des Ministères responsables des Affaires culturelles ne se cantonnait plus dans le seul domaine des beaux-arts et des belles-lettres, l'animation socio-culturelle étant également de leur compétence. Certains d'entre-eux sont même le lieu de la coordination de toutes actions à but culturel menées par d'autres départements (jeunesse, communication, relations culturelles internationales, etc.). Il est clair cependant qu'il s'agit d'un secteur bien délimité où il y a nécessité d'intervention des fonds publics.

Il ne saurait en effet être question que la culture, en son sens le plus large, tombe entièrement dans le champ d'intervention des politiques culturelles. De très nombreux aspects de la culture appartiennent à la sphère de la vie privée : convictions philosophiques ou religieuses, intimité personnelle, vie sexuelle, etc. Au mieux l'Etat devra proclamer qu'il s'interdit d'intervenir à cet égard, qu'il garantit la liberté d'expression et le pluralisme.

Dans son exposé sur « les politiques d'action culturelle dans une société de création », Carl Johan Kleberg présente deux scénarios contrastés pour l'horizon 1990 fondés sur les tendances qu'il est possible de déceler actuellement en Suède.

- une variante désirable : la société de création,
- une variante indésirable : la société de consommation accentuée, étant entendu qu'une combinaison de ces deux tendances est l'hypothèse la plus vraisemblable.

---

(3) La Suède se caractérise par l'extension, unique en Europe, de l'éducation des adultes. Les « cercles d'étude » qui touchent par an entre 1,5 millions et 3 millions de personnes, étant un puissant instrument d'expansion de la culture.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

Il fait l'esquisse des stratégies qui pourraient être retenues et qui tiennent notamment compte des tendances « lourdes ».

Dans l'introduction à son exposé Carl Johan Kleberg montre qu'il existe un courant d'opinion visant la prise en compte de l'élément culturel dans les politiques globales de développement. « Les finalités culturelles du développement » est d'autre part le thème de la prochaine Conférence des Ministres européens responsables des Affaires culturelles qui se tiendra à Luxembourg en mai 1981. Au-delà de buts quantitatifs telle la croissance économique, les Gouvernements ont déjà adopté des objectifs sociaux de nature qualitative tels que l'égalité entre les sexes, la participation aux décisions dans le travail, le bien-être social. Il s'agit maintenant « d'assigner de nouveaux objectifs au développement de la société en vue d'assurer une meilleure qualité de vie », en d'autres termes, une finalité de « bien-être culturel » faite d'esprit communautaire, de communication, de participation et de créativité, finalité qui pourrait peut-être se traduire dans une Charte culturelle (ou des « droits culturels »).

Des remarques sont faites par certains membres du groupe quant à la pertinence de l'expression « société de création ». Les données de la psychologie et de la pédagogie prouvent en effet qu'il n'existe qu'un pourcentage très limité d'individus réellement créateurs et novateurs, la règle générale étant la « reproduction ». Il faut donc entendre sous cette appellation, un modèle de société où les potentialités des individus pourraient s'exprimer de façon optimale. De même, par autonomie de la personne, il ne faut pas comprendre comportement égoïste mais solidarité lucide d'êtres autonomes et responsables.

### ***Pour une société de création***

L'heureuse appellation de Carl Johan Kleberg recouvre bien les hypothèses et l'analyse de la situation telle qu'elles se sont dégagées de la discussion des thèmes « formation » et « culture ».

Un certain nombre de principes et propositions sont alors formulés par le groupe, mis parfois en relation avec le contenu possible d'une éventuelle Charte Culturelle Européenne.

Dans le contexte d'une société de création, l'artiste, l'écrivain, le créateur, bien évidemment, assumera une fonction essentielle. D'une part il contribuera à accroître le patrimoine culturel, la capacité créatrice étant le gage d'une civilisation toujours vivante. D'autre part, le vécu et le quotidien n'étant pas suffisants pour l'épanouissement de la personne dans la perspective de la dignité de l'espèce humaine, l'artiste et l'œuvre

visant à l'excellence, sont nécessaires pour produire la prise de conscience indispensable. La rémunération de la création, les avantages sociaux et fiscaux, l'insertion des artistes dans la société devront donc être améliorés.

Surmontant un économisme étroit, il convient par ailleurs de valoriser ou revaloriser le rôle social de l'éducateur qui mérite une considération particulière du fait de sa fonction essentielle dans la formation de l'homme en lui apprenant à apprendre.

Dans la société de création l'Etat se doit de ne pas s'opposer au « bouillonnement » culturel, soit en soutenant des aspects culturels en voie de dépérissement parce que dépassés, soit en « récupérant » à son profit ces mouvements spontanés.

Tant en ce qui concerne la formation que la culture, les pouvoirs publics doivent avoir le respect de l'identité spécifique des individus et des groupes. Ils devraient donc se borner à créer les conditions permettant à cette culture en train de se faire, de s'exprimer. Des moyens légers pourraient être prévus à cet effet. Une attention spéciale devrait être apportée à la culture villageoise ou ouvrière, à celles des immigrés et d'autres groupes défavorisés.

Eu égard à la prépondérance de plus en plus affirmée dans la vie culturelle des Européens, des équipements électroniques, les pouvoirs publics devraient être attentifs à un certain nombre d'aspects.

En premier lieu, l'Etat, dans le souci d'éviter des effets de massification de la culture par une production à l'échelle mondiale, devra disposer d'un certain contrôle des canaux les plus puissants (par exemple des satellites de télédiffusion) pour assurer un équilibre entre usages essentiellement rentables et finalités culturelles et sociales.

Il aura par ailleurs à veiller à ce que leur accès ne soit pas fermé aux groupements et aux entreprises plus petits mais assurant une production de haute qualité (disque, édition, interprétation scénique, etc.), étant donné que les possibilités de distribution conditionnent finalement l'existence de cette production.

Il apparaît en outre que les médias pourraient fournir des moyens important pour financer la création. C'est ainsi, par exemple, que des sommes considérables pourraient être dégagées en France à cette fin si la redevance pour la télévision était portée au niveau de celle perçue au Danemark qui est actuellement quatre fois plus élevée.

De grands espoirs sont mis dans la miniaturisation des équipements électroniques pour rendre possible la production individuelle ou collective et combattre ainsi efficacement l'action uniformisante des grands trusts culturels, permettant ainsi la préservation et la mise en valeur des identités culturelles de notre société plurielle.

Un projet global de société à finalités culturelles semble cependant la condition essentielle du succès d'une société de création en mettant en jeu les incidences culturelles de la politique des pouvoirs publics dans tous les domaines de leur compétence.

**Lionel de Roulet, Rapporteur**

### **La société de création (1)**

Au chapitre de l'enseignement, ceci implique la co-responsabilité des élèves à un degré entièrement différent de celui d'aujourd'hui. Ils participeraient activement à l'élaboration du matériel didactique, l'organisation des activités culturelles et à la prise de responsabilité pour le milieu scolaire. Ces établissements seraient dotés de cafés, fréquentés pendant les heures de loisirs et gérés par les écoliers eux-mêmes. Diverses activités culturelles pourraient s'y dérouler. Dès le début des années 1980 la société serait devenue consciente de la ségrégation sociale intervenue entre établissements scolaires. Cette prise de conscience aboutirait à de profonds changements. L'école actuelle coopérerait beaucoup plus qu'autrefois avec le milieu social ambiant. Les assistants culturels y joueraient un rôle important. Les délégués syndicaux y participeraient à l'enseignement à titre d'assistants et de nombreux écoliers participeraient volontairement à la vie syndicale des lieux de travail, ceci dans le cadre des périodes aménagées pour des études appliquées...

... De plus les associations volontaires en général, les mouvements de jeunesse, les cercles d'études populaires, les clubs d'amateurs et les groupes informels d'activités en particulier, seraient appelés à jouer un rôle important dans la société de 1990. Constitution d'un nombre toujours croissant de petites associations et de groupes. Notons aussi un nouveau succès pour les organisations traditionnelles. Les gens accorderaient de l'importance au fait de s'associer pour modifier leurs conditions de vie et changer leurs environnements. La vie associative est un moyen d'assumer des responsabilités pour des intérêts communs.

Nous observerions la venue de nouvelles activités stimulantes pour ces réunions d'amateurs et conformes aux nécessités de l'époque. Nous citerions ainsi des pratiques propres aux individus et souvent basées sur les nouveaux média tels que radio de proximité, ateliers pour matériels sonores et télévision locale. Mais il se formerait aussi des petits groupes pour promotion de formes culturelles traditionnelles comme menuiserie, tissage et artisanat en général. Les assistants culturels agiraient comme animateurs et conseillers. Nous aurions pratiquement surmonté les séquelles de l'état de concurrence antérieur entre amateurs et professionnels...

... À la suite de la décision adoptée alors sur la finalité culturelle du développement, les flux migratoires de populations vers les grandes agglomérations suédoises cesseraient... La répartition antérieure par groupes d'âge serait alors atténuée. Nous observerions alors fréquemment de grandes familles comprenant enfants, parents et grands parents se servant des locaux communs pour y exercer des activités du genre « maison ouverte » : ateliers littéraires, théâtre amateur et musique. Les personnes du troisième âge ne seraient plus isolées dans des maisons de retraite, mais elles verraient au contraire leurs services sollicités dans les crèches publiques ou privées, les cantines scolaires et les bibliothèques.

(1) Extrait de Carl John Kleberg. — « Politiques d'Action Culturelle pour une société de création ». — Document préparatoire au IV Colloque Européen de Prospective, Futuribles, 1980.

# ***Evolution des valeurs et nouvelle culture ?***

**Groupe de travail présidé par Mme Teresa Santa Clara Gomez.  
Exposés introductifs par Mme Astrid Middlemann, MM. Bernard Cathelat et Aurelio Peccei.  
Rapporteur : M. Philippe d'Iribarne.**

De nombreuses études (1) convergent et rejoignent les observations que chacun peut faire, pour montrer que l'on assiste actuellement, chez les jeunes des pays industrialisés d'Europe Occidentale, à une évolution très nette des mentalités. On observe, chez la grande majorité d'entre eux, une attitude de désengagement par rapport au fonctionnement de la société globale, et aux projets de transformer cette société. Il se produit un repli, que certains ont qualifié de « cavernicole » (pendant que d'autres évoquaient Candide cultivant son jardin) sur la sphère privée. Cette « nouvelle culture » conduit à un désir de réaliser quelque chose qui nous concerne directement, soi et ceux avec qui l'on vit. On ne se mêle pas des problèmes d'autrui (cf. l'expression tellement répandue en France, « c'est son problème ») mais on cherche à résoudre ses propres problèmes en compagnie de ceux qui vous sont proches. La vie communautaire dans des groupes restreints, la sortie de l'anonymat que cette vie permet, sont fortement valorisées. Cette mentalité, répandue de façon très générale, ne s'exprime pas de manière uniforme. Chez certains les modèles et les valeurs de la société globale sont respectés, même s'ils ne sont pas l'objet d'une adhésion profonde ; on observe, par rapport à ces modèles, une attitude conformiste et ritualiste. D'autres au

---

(1) L'étude de Bernard Cathelat reprise dans « Jeunesses : vers un style de vie bipolaire », Futuribles, n° 37, Octobre 1980, et une étude de Mme Astrid Middlemann réalisée en Allemagne ont été présentées au groupe. On peut citer également les études de la Cofremca (cf. l'article dans le Monde du Dimanche, 19 Octobre 1980 : « Les 15-20 ans : lucidités et réalités »)

contraire, se montrent plutôt « associaux », soit qu'ils deviennent ouvertement marginaux (groupe Punks, sectes d'inspiration orientale, etc...), soit que leur déviance soit moins visible (drogue).

Si pareil constat a fait l'unanimité au sein du groupe, il n'en a pas été de même pour son interprétation, et la manière d'y réagir, les « nouvelles valeurs » n'ont pas été seulement matière à spéculation. Inspirant le regard que certains des membres du groupe portent sur la situation présente, inquiétant au contraire profondément d'autres, elles se sont imposées puissamment à la vie même du groupe. Et celui-ci s'est trouvé divisé sur de nombreux points.

### ***Y-a-t-il bien évolution des « valeurs » ?***

Une première divergence a porté sur la manière de désigner la situation que l'on observe. S'agit-il réellement d'une évolution des valeurs ? Ou au contraire d'une simple évolution d'opinions qui ne touche pas les valeurs ? Cette divergence paraît renvoyer en fait à une opposition de vocabulaire, le terme de « valeur » étant associé pour les uns à une notion psycho-sociologique (traduisant des orientations qui se manifestent dans un lieu donné à un moment donné), pour les autres à une notion éthique plus transcendante. Ce que l'on observe ne paraît pas constituer une évolution des « valeurs », si l'on prend ce terme dans le deuxième sens. Ainsi, la liberté, l'égalité, la fraternité constituent toujours des valeurs révérees.

Mais si ces « valeurs » fondamentales demeurent, l'environnement (au sens le plus large, ensemble de situations matérielles et sociales, de courants d'idées, etc...) auquel se trouvent confrontés les individus, change pour sa part. Et en réaction à ces changements, se produit une évolution des manières de prendre la vie, et donc des « valeurs » en un sens plus psycho-sociologique. Une autre expression est donnée aux valeurs fondamentales. Ainsi par exemple, l'authenticité reste une valeur fondamentale, mais est vue très différemment. Etre authentique ne veut plus dire être fidèle à une image cohérente et stable dans le temps, que l'on a de soi-même, à un idéal du moi structuré. Sans doute la vulgarisation des sciences humaines et des philosophies du soupçon, a-t-elle jeté une lumière trop crue sur tout ce qui se cache derrière une telle manière d'être, en conformisme social, en recherche d'autosatisfaction, pour qu'elle puisse être bien vécue. Etre authentique tend alors à prendre un autre sens : être ce que l'on sent dans l'instant qui passe, être à l'écoute de la subtilité de ses sentiments, de ses impulsions. Par ailleurs l'impossibilité de mettre en œuvre certaines valeurs fondamentales peut conduire à une attitude un peu désespérée de dénégation, dans laquelle

on nie cela même auquel on tient le plus profondément, et qui demeure sous-jacent (par exemple, si le monde paraît irrémédiablement injuste, on pourra nier qu'on est attaché à la justice).

### ***Comment interpréter l'évolution que l'on observe ?***

Pourquoi les valeurs évoluent-elles ? Cette interrogation a renvoyé tout d'abord à une question de méthode : les techniques, plus ou moins dérivées du marketing, utilisées dans les diverses enquêtes dont le groupe est parti, sont-elles réellement capables d'aider à réfléchir utilement à nos problèmes dans une optique qui dépasse de très loin l'intérêt étroit des producteurs ? Pour certains membres du groupe le lien avec le marketing paraissait une sorte de péché originel, rendant ces techniques fondamentalement impures. Mais leurs tenants ont présenté des arguments de poids à l'encontre de pareilles accusations. Par contre il est bien apparu que des méthodes qui se contentent d'enregistrer des opinions, sans se référer à des théories susceptibles d'expliquer les évolutions constatées, ne nous éclairent guère sur les raisons pour lesquelles nous en sommes là. Corrélativement, elles ne permettent pas de prévoir les évolutions futures, ni d'agir pour essayer de rendre ces évolutions aussi favorables que possible.

Aussi les discussions au sein du groupe sur l'origine de la situation actuelle ont été des plus confuses. Une série d'hypothèses ont été avancées. Certains ont évoqué la toute puissance de l'appareil de production, mais ce point de vue a été vivement combattu par d'autres. Certains ont mis en avant le fait que l'ensemble des performances et des échecs de notre société crée une situation dans laquelle il n'y a plus de grande cause collective pour laquelle se battre : parmi les conquêtes collectives qui ont paru naguère désirables certaines sont dans nos pays, un fait acquis (l'abondance, une certaine liberté) et on ne croit plus possible de réaliser les autres (les idéaux du Socialisme par exemple). Pour certains encore, les parents ont créé un monde mauvais pour leurs enfants, sans que les raisons pour lesquelles il est mauvais soient très claires. En fin de compte il n'a pas été possible d'arriver à des analyses communes, ni même de progresser significativement sur ce point.

### ***Des évolutions mineures ou de grands bouleversements ?***

Une autre interrogation a bien mis en relief l'opposition des cultures à l'intérieur même du groupe : quelle est l'ampleur du mouvement auquel on assiste ? Si les jeunes ne croient plus actuellement à de grands projets

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

capables de réformer la société, est-ce parce que l'on est dans l'attente d'un nouveau réformateur qui viendra présenter un nouveau grand projet ? Ou est-on au contraire devant une crise beaucoup plus profonde d'une certaine manière occidentale d'exister ? Il est « normal » pour un occidental de se projeter dans l'avenir, et de vivre non pas dans le *hic* et *nunc*, mais dans le rêve d'un monde meilleur, d'un avenir fabuleux, grâce auquel on supporte un présent pénible. Et n'assiste-t-on pas, n'est-on pas à l'aube, d'une croyance dans un avenir meilleur, quelle que soit sa forme, ne renvoie-t-elle pas vers une attitude beaucoup plus proche de celle que l'on observe dans les philosophies et même dans les conduites orientales, attitude dans laquelle c'est le présent qui compte ?

Et suivant la manière dont on se situe par rapport à cette interrogation, on est amené à porter des jugements très contrastés sur les évolutions présentes des mentalités. Pour certains ces évolutions sont angoissantes : le monde se trouve devant des problèmes planétaires, marqués par des interdépendances considérables entre les individus, les nations, les continents ; aussi cette attitude de repli de chacun sur son jardin va conduire à la catastrophe. Pour d'autres au contraire, cette attitude est fondamentalement constructive. Elle provient d'une augmentation de lucidité qui permet de cesser de s'égarer dans de faux problèmes pour enfin attaquer les vrais problèmes. Et le fait de laisser mourir un monde ancien est un préalable pour constituer un terreau sur lequel renaîtra, d'une manière tout à fait différente, un monde meilleur.

L'une et l'autre tendances ont évidemment bien du mal à s'accorder sur les manières dont il convient de réagir à ce que nous vivons. Pour les représentants de la première tendance — que le Club de Rome a brillamment représenté, mais il n'était pas le seul — il convient de refaire un grand projet pour l'humanité. Le Club de Rome, pour sa part, se propose d'élaborer un nouveau projet mondial avec l'aide de gens très compétents : de jeunes responsables (tels un assistant de premier ministre) assistés par un ensemble de scientifiques de haute volée. D'autres encore ont plutôt proposé d'admettre une espèce de plongée dans un univers parcellaire dans lequel il y aurait une mosaïque d'innovations que chacun concevrait pour soi et pour quelques autres, sans vouloir savoir à l'avance où tout cela conduira. En pareille perspective, si certains se sentent plus responsables que d'autres, ce ne peut être que par leur témoignage personnel envers un petit groupe, envers les gens qu'ils rencontrent, mais non en cherchant à introduire des réformes globales.

## **Une esquisse de prospective.**

L'absence d'une analyse incontestable des processus qui sous-tendent les évolutions que nous observons, rend fort hasardeuse toute tentative de caractère prospectif. Et si l'on se risque néanmoins à esquisser pareille tentative, ce ne peut être qu'avec mille réserves.

On peut penser que les « nouvelles valeurs » correspondent à un point de retournement dans le grand mouvement des sociétés occidentales, qui les a conduites au cours de ces derniers siècles à évoluer de la « communauté » (*gemeinschaft*) vers la « société » (*gesellschaft*) (2). Dans la « communauté » chacun est pris en charge dans tous les aspects de sa vie par un groupe relativement restreint, qui à la fois lui permet de vivre, matériellement comme affectivement, et lui dicte l'ensemble de ses conduites ; à une position donnée dans la communauté correspond un ensemble de conduites liées entre elles, sans qu'il y ait de claire distinction entre ce qui relève du travail, de la vie de famille, de la vie religieuse, etc... Au contraire dans la « société », chacun vit un ensemble de situations bien distinctes. Il est séparément époux, travailleur, citoyen, croyant, etc..., sans qu'il y ait des liens étroits entre ce qu'il vit dans ces divers domaines. Cette situation est un facteur puissant de liberté, en permettant de se constituer une existence « à la carte », mais elle favorise des relations fonctionnelles où sont en rapport des rôles sociaux spécialisés, plutôt que des personnes prises dans leur totalité. Il semble bien qu'actuellement, l'expérience de la « société » conduit au désir d'un certain retour vers la « communauté » moins dépersonnalisante. Par ailleurs, autre « tendance lourde », il semble que la grande période du rôle masculin marquée par les valeurs « viriles », tel que l'avaient défini les siècles passés en Europe occidentale, touche à sa fin. Et en particulier se trouve remis en cause un certain rapport à la rationalité, à une certaine manière de se comporter individualiste et compétitive qui marquait ce rôle. Et cette évolution ne fait que renforcer le renouveau d'un désir de « communauté ».

Mais ce désir se heurte à deux grands obstacles.

D'une part les communautés traditionnelles à base géographique ou familiale (le village, le quartier, l'immeuble, la famille élargie) ont en bien des points, si ce n'est partout, disparu. On ne se satisfait plus guère de relations avec des personnes que l'on n'a pas choisies mais avec qui l'on se trouve lié, par l'arbitraire des liens familiaux, ou de la proximité

---

(2) Mouvement analysé sous des aspects et avec des vocabulaires divers par Durkheim, Max Weber, etc

géographique. Et la nouvelle vie communautaire qui tente de se construire est beaucoup plus fondée sur des affinités personnelles. Mais l'on manque de règles du jeu adaptées au fonctionnement de pareils ensembles. Et la recherche de telles règles du jeu, ainsi que le règlement des conflits que multiplie l'absence de règles raisonnablement au point, tiennent une place essentielle dans la vie de ceux qui cherchent à innover.

Par ailleurs la « communauté » d'autrefois était très oppressive. Elle exigeait de ses membres une discipline considérable, elle exerçait sur eux une pression constante et tous ne sont pas prêts à payer un tel prix pour retrouver les avantages de la « communauté ». Certes certains le payent volontiers, au-delà même de ce qui se faisait de manière traditionnelle : ils vont dans les sectes. Sans aller aussi loin, la moitié des jeunes en France, d'après l'étude de Bernard Cathelat, acceptent un retour certain à la discipline, à l'ordre, à la morale, etc... ( et la « nouvelle droite » s'enracine dans ce mouvement). Mais il en reste 50 % qui, tout en cherchant une certaine forme de « communauté », ne sont pas prêts à payer un tel prix. Et comment alors ne pas être tenté par des formes individuelles de fuite, jusque et y compris la drogue ?

Que faire alors ? Je crois, pour ma part, que l'on ne peut apporter de réponse générale : il n'y a pas de pierre philosophale, et toute idéologie qui proposerait de résoudre tous ces problèmes d'un coup ne serait pas recevable. Bien des choses sont à faire, ici et là, par tout un chacun comme par les pouvoirs publics, mais de manière éclatée et sans vraiment grand plan d'ensemble. En disant cela j'ai bien conscience d'exprimer une opinion personnelle.

**Philippe d'Iribarne, Rapporteur**

## ***Jeunesse : vers un style de vie bipolaire ? (1)***

### **50 % des jeunes dans le flux de recentrage...**

Dans une étude récente du CCA sur la population adolescente et jeune, dans cette tranche d'âge de 12 à 25 ans consacrée dans notre société depuis le XIX<sup>e</sup> siècle à l'identification progressive aux schémas culturels, on observe qu'une moitié (49 %) de ce groupe social de 11 millions d'individus se rattache au courant actuel de la Culture de Recentrage et à son système de valeurs.

Comme chez la majorité de Français adultes qui, aujourd'hui, s'y reconnaissent, la dynamique fondamentale de ce courant socioculturel de Recentrage est réactionnaire : c'est la fatigue sinon le rejet, affectif et émotionnel autant sinon plus qu'intellectuel et rationnel, des idéaux, des valeurs, des modes de pensée et des schémas de conduite des styles de vie d'Aventure, dominants depuis 30 ans.

## Evolution des valeurs et nouvelle culture

Et comme dans le groupe culturel adulte correspondant, ces jeunes du Recentrage se distribuent sur toute l'échelle des âges, des origines sociales, des niveaux culturels et des revenus. La tendance au Recentrage n'est donc pas la conséquence d'un conditionnement socio-économique, phénomène de classe sociale, mais un flux culturel profond qui balait plus largement tous les groupes composant notre société, et qui paraît actuellement s'accroître dans les jeunes générations. Chez les jeunes en conséquence, la culture du Recentrage présente aussi une mosaïque variée des Sociostyles qui s'incarnent, selon les âges, les sexes, les origines sociales, en modes de pensées, de langages et de comportements, en fond commun de valeurs et de modèles de références : Style de vie « de Défense » les plus conservateurs et répressifs, moralisateurs, styles de vie « d'Installation Matérialiste », styles de vie « d'Installation Psychologique »...

Ces adolescents et jeunes adultes viennent grossir le groupe social rattaché au modèle de Recentrage, récemment majoritaire selon les enquêtes du CCA (depuis 1978) : cette observation renforce l'hypothèse d'un changement d'équilibre des forces dans la sociostructure française.

Depuis 30 ans, la culture d'Aventure et son modèle de progrès technologique et de compétition, dominaient les modes de vie Utilitaristes de tradition rurale et les modes de vie de Recentrage petits bourgeois. Depuis 10 ans, ces derniers se sont rajeunis et leurs valeurs moralisatrices, mutualistes, micro-sociales, matérialistes, isolationnistes et passives apparaissent un modèle dynamique.

Aujourd'hui, ce courant de Recentrage est profondément enrichi et modifié de l'intérieur par ces jeunes : il constitue l'ébauche d'une nouvelle culture, et non un retour en arrière, qui sera la dominante des années 80.

On peut donc réellement parler chez ces 50 % de jeunes d'une mutation du système culturel du modèle d'Aventure vers le Recentrage et du modèle de Recentrage traditionnaliste à un nouveau système de valeurs de Recentrage moderne.

### ... Vers un recentrage actif

Le système de valeurs de cette nouvelle culture dominante de Recentrage, comme on l'a cité précédemment, s'organise autour de notions-clés telles que : l'ordre naturel et social, la durée et la permanence, la stabilité, le confort et la sécurité passive d'une part et des valeurs d'humanisme, d'affectivité et de relations d'autre part.

La *Gestalt*, l'équilibre de ce système de valeurs est cependant modifié par rapport au modèle de Recentrage petit bourgeois traditionnel. La Culture de Recentrage naissant chez les jeunes et qui révèle la trame de la culture dominante de la prochaine décennie se caractérise par une mutation sur 3 points essentiels.

Une morale néo-conservatrice renaît, répressive, formaliste et rigoureuse au regard du libéralisme croissant des 20 dernières années, mais qui se fonde plus sur l'ordre de la nature intériorisé que l'ordre social. Si le militantisme écologiste n'y est pas très important, une sensibilité écologique marque cette population jeune et contribue à développer un mode de pensée de prudence, un comportement de réformiste respectueux des expériences, un souci de bon sens et d'équilibre qui prennent leurs sources dans une sensibilité naturaliste plutôt qu'un idéal social.

Un besoin de rattachement à des valeurs transcendantes se manifeste de même chez ces 50 % de jeunes, mais il apparaît moins socialisé que dans les générations âgées de la Culture de Recentrage. On note une poussée de foi, de mystique et de spiritualisme qui se porte moins sur des religions, croyances ou idéologies constituées et institutionnalisées que vers des mythes ou concepts abstraits, flous et individualisés : « Dieu » (abstraction), « Jésus » (mais non christianisme), « l'Amour », « l'Humanité » sont des pôles d'attraction pour ce besoin de rattachement personnel émotionnel à un absolu non socialisé. En ce sens, le déclin des idéologies et grandes religions semble devoir se poursuivre dans la logique du modèle culturel de Recentrage.

Cet idéalisme renaissant, opposé au pragmatisme cynique valorisé par la Culture d'Aventure, apparaît cependant comme une sensibilité néo-romantique plus qu'une

philosophie : cet idéalisme n'apparaît pas dans le Recentrage comme la recherche d'un absolu mais d'une imagerie sécurisante, ni recherche d'une explication mais d'un oubli ; il ne commande pas rigoureusement les comportements mais se juxtapose, et souvent de façon paradoxale, à un comportement matérialiste jouisseur et à une passivité non militante.

Dans la logique du modèle de Recentrage, les valeurs relationnelles enfin sont caractéristiques de ce courant jeune. Elles évoluent cependant : la famille et le foyer redeviennent des valeurs dominantes, comparativement aux Styles de Vie d'Aventure, mais évoluent en nature. La famille par le sang est moins importante que la tribu amicale, affective ; le foyer s'élargit à tous les lieux où l'individu se sent encore sur son territoire. Ce repli sur le nid et le groupe, le foyer et la famille, manifeste une attitude de tenue à distance de la société. Le Style de Vie de Recentrage n'est pas anti-social ni a-social, mais, au contraire, plutôt conformiste et d'un mimétisme passif ; il gère cependant sa vie comme une participation limitée à la société.

La défense de la vie privée est une dominante de la Culture de Recentrage : d'une part par le cloisonnement entre les activités (travail/loisirs), entre les relations (amicales/mondaines), entre les lieux (travail urbain/habitat urbain) ; et d'autre part par la sélectivité des conduits de participation sociale selon un choix de centres d'intérêts et de modèles d'identification comme en témoigne l'essor des magazines spécialisés et ciblés par exemple.

#### **... Vers une culture microsociale**

Ces reformulations, par de nouvelles générations, d'anciennes valeurs propres à la Culture de Recentrage, constituent l'opportunité d'une nouvelle culture : son développement en modèle dominant, encore virtuel aujourd'hui, représenterait en prospective sociale une véritable mutation, aussi importante que l'avènement du modèle post-industriel d'Aventure dans l'après-guerre.

A cette Culture et ces Styles de Vie d'Aventure, essouffés aujourd'hui, ne répond encore qu'une mentalité de « Recentrage passif » chez la population adulte, sans autre projet que défensif. Il se développe aujourd'hui chez les jeunes (ou du moins 50 % d'entre eux) un modèle de « Recentrage actif » susceptible de proposer au scénario d'Aventure un scénario alternatif de Culture Micro-Sociale.

C'est en effet vers un modèle éclatée, en mosaïque de micro-groupes, une culture tribale que s'orientent ces 50 % de Jeunes de styles de vie défensifs et d'installation, de Recentrage actif.

Le modèle tribal permet à leur système de valeurs de s'incarner : implication dans des relations conviviales limitées à une communauté réduite et typique, ordre et sécurité de normes, de modèles, de stéréotypes intériorisés par la communauté et constituant sa micro-culture originale, foi en des valeurs transcendantes, vécue émotionnellement et partagée en marge des grandes institutions idéologiques et religieuses.

Le modèle tribal facilite la récupération et l'intégration psychologique de courants de pensée comme le régionalisme, l'écologie, le consumérisme.

Le modèle tribal enfin apparaît comme le seul processus d'identification à un modèle adulte de participation culturelle, dans une société qui n'offre plus un modèle unique, stable et impératif.

Une génération de jeunes supporte aujourd'hui, par la mutation de son système de valeurs, un scénario de Culture Micro-Sociale « tribale » pour les années 80.

#### **50 % de jeunes dans un courant de « hors jeu social »**

Une autre famille d'adolescents et de jeunes adultes, de 12 à 25 ans, se révèle dans notre enquête portée par des tendances plus radicales de nature a-sociale.

La mutation du système de valeurs de Recentrage chez les jeunes de Styles de Vie d'Installation, résumée ci-dessus, correspond aux relations dialectiques habituelles des générations dans la transmission des modèles socio-culturels. On y observe

seulement qu'au mode contestataire, utopique et agressif des années 60, s'est substitué aujourd'hui un mimétisme passif, pragmatique et doucement réformiste de ces jeunes à l'égard du monde adulte.

Chez l'autre moitié des jeunes, c'est un processus de débrayage, d'absence mentale, de déconnection que l'on observe dans leur relation, ou plutôt leur non-relation à la socioculture adulte. Ces jeunes disent « je suis branché... » pour exprimer leur implication, positive ou négative, dans un sujet ; sur le plan socioculturel, 50 % des jeunes français de 12 à 25 ans apparaissent « débranchés ».

On ne retrouve pas chez eux le mimétisme d'apprentissage, l'identification au système de valeurs des adultes, mais seulement le conformisme passif à un minimum de schémas de comportements vidés de sens, qui peuvent faire illusion d'intégration sociale mais qui n'en sont que le simulacre (Style de Vie de Décalage).

On ne retrouve pas chez ces jeunes la contestation militante des vieux modèles au profit d'utopies et de projets révolutionnaires, mais seulement un potentiel émotionnel de violence destructrice sans alibi idéologique ni solution d'alternative constructive (Styles de Vie de Déstabilisation).

En aucun des 3 grands modèles socioculturels qui s'offrent aujourd'hui dans notre société, Utilitarisme, Aventure, Recentrage, ne les implique ni ne les motive.

Et l'on retrouve dans cette masse profondément marginale, à la fois les jeunes les plus défavorisés et dé-culturés (économiquement, socialement, affectivement) pour qui ces modèles culturels ne sont que promesse de frustration, et les jeunes les plus favorisés, aisés, sur-informés, les plus sensibles donc au flou et à l'entropie d'une société en carence de valeurs transcendantes collectives, de chefs charismatiques, de rites d'initiation et plus simplement encore de modes de vie stables et sécurisants.

### Une mentalité de « Déstabilisation » (22 %)

Chez les plus défavorisés (au regard du modèle culturel dominant le plus récent : c'est-à-dire le modèle d'Aventure, cultivé, aisé, ambitieux, consommateur, à la mode, jeune cadre en pleine réussite), le système de valeurs reflète les frustrations des banlieues dortoirs et des zones rurales vidées, du chômage et de l'échec scolaire, des carences familiales parfois :

- aucun espoir n'est porté sur la société et ses institutions, ses technologies ou ses organisations, mais seulement sur un individualisme radical ;
- aucune foi transcendante ne vient compenser ce vide social ;
- malgré un comportement tribal de vie en bande très ritualisée (uniforme, langage...), aucune solidarité ni valeur humaniste, mais au contraire la certitude que la force de l'individu seul contre tous est une solution.

Il en résulte un mode de pensée paranoïde déchiré entre la frustration désespérée du présent et le rêve de la réussite miracle, symbolisé par ces étoiles filantes (parties de rien, arrivées au sommet de la gloire à la seule force de leur volonté, brûlant la chandelle par les 2 bouts, vite consumée) que sont les idoles de la musique, de la moto...

Le modèle de comportement qui se développe chez ces jeunes des Styles de Vie de Déstabilisation est fondé sur la force et l'intensité de vie dans l'instant : cette violence destructrice et auto-destructrice s'exprime le plus souvent de façon symbolique comme la moto, le rock... Elle n'en est pas moins présente à l'état latent dans une fraction importante de la population jeune.

Ce type de Styles de Vie ne trouve pas dans l'organisation sociale ni la culture actuelle de quoi satisfaire ses besoins économiques et ses attentes psychologiques profondément conservatrices d'ordre : son système de valeurs et ses modèles sont ceux de la lutte solitaire pour la vie dans une société jungle.

### Une mentalité de « Décalage » (29 %)

Un autre profil socio-culturel, plus récent certainement, est également révélé par l'étude du CCA ; et comme le précédent, c'est plutôt un Style de Vie de pré-adulte

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

(au-dessus de 17 ans) que d'adolescent, bien qu'il se manifeste essentiellement chez les jeunes étudiants de classes moyennes et aisées.

C'est chez les jeunes du courant du Décalage, plus que chez les jeunes du courant de Déstabilisation, que le système de valeurs se manifeste le plus en négatif, par une absence :

- absence de valeurs de référence et nihilisme (« je ne crois en rien, je vis, c'est tout ») sinon un individualisme passif ;
- absence d'utopie et de modèle social préférentiel, fondé sur un mépris pour le Jeu politique et un catastrophisme prononcé ;
- absence d'implication dans l'histoire, la durée, les traditions du passé ou les scénarios d'avenir, au profit de la vie dans l'instant ;
- absence presque totale de mythes, de héros, de modèles adultes auxquels s'identifier.

Ce vide socioculturel n'est pas un vide mental chez ces intellectuels sur-consommateurs d'informations : c'est un débrayage entre le psychologique et le sociologique, une prise de distance ni contestataire ni violente, une absence douce.

Ce vide socio-culturel fait de ces individus des citoyens de nulle part : « ailleurs » est d'ailleurs la seule valeur désirable à leurs yeux. Un « ailleurs » d'évasion, une fugue mentale qu'ils recherchent (en pratique ou en rêve ou en désir) dans le voyage, la musique électronique, la drogue parfois, les philosophies exotiques, la science-fiction, la B.D. fantastique...

Ce type de Styles de Vie ne se reconnaît pas plus que le précédent dans les modèles socioculturels majeurs de la société actuelle : son système de valeur est celui de la fuite, de l'absence.

(1) Extrait de Bernard Cathelat. — « Jeunesse : vers un style de vie bipolaire ? ». — in Revue *Futuribles* octobre 1980, n° 37.

# ***L'évolution des rôles masculins - féminins***

**Groupe de travail constitué à l'initiative du Centre Européen Féminin de Recherche sur l'Evolution Sociale (CEFRES).  
Exposés introductifs par Mmes Lisbet Holtedah et Hanna-Beate Schöpp-Schilling.  
Rapporteur : Mme Anne-Marie de Vaivre.**

Penser l'évolution des rôles masculins et féminins, ce n'est pas simplement revendiquer l'extension des responsabilités des femmes dans la société actuelle, redistribuer les prérogatives du pouvoir. Il s'agit de repenser, extensivement, dans tous les domaines de la vie publique et professionnelle comme dans la vie privée et familiale, l'impact et les implications de l'évolution en cours, et le sens qu'on peut assigner à cette évolution.

Si la différenciation entre les sexes évolue, et si elle ne peut être éliminée, il est indispensable de contrôler ce changement, au niveau symbolique, au niveau des valeurs, mais aussi dans les comportements professionnels et privés, personnels et relationnels.

C'est que tous les domaines d'activités et d'identités sont touchés, les institutions et les systèmes de pensée, la sphère du travail marchand et celle du non marchand, les rôles respectifs et réciproques des hommes et des femmes, et leurs attentes mutuelles. C'est que les résistances sont grandes, des institutions ou des individus : et ceux-là mêmes dont la mission est de penser l'avenir n'échappent pas à la règle...

Une culture globale est à retrouver ou réinventer, intégrant aussi (ou principalement ?) le versant féminin, l'identité féminine : pour réorganiser le fonctionnement des individus et des organisations suivant un modèle moins mutilé qui leur permettrait de vivre autre chose que des « demi vies »...

## ***Réorienter les rôles masculins et féminins***

Si un colloque peut être un microcosme, et un support analogique pour la description d'un phénomène social, alors, l'atelier II « l'Évolution des rôles masculins et féminins comme facteur du changement social » a été tout autant un centre de réflexion qu'un reflet vécu du problème.

Marginalisation et dérision, provocation et revendication auraient pu dans un premier temps scander ou freiner le travail de la commission, perçue d'entrée comme « la commission des femmes sur des problèmes de femmes »...

Dans la société aussi, la préoccupation concernant les rôles masculins et féminins est une préoccupation marginale, provocante ou revendicative : une question de femmes.

Une micro-société de prospectivistes fussent-ils éminents ne déroge pas à la règle, et si, théoriquement, les participants, comme tout un chacun, se montrèrent très convaincus de l'importance du problème et de sa résolution, très peu vinrent pratiquement témoigner de leur désir concret de voir les rôles évoluer, à tout le moins s'analyser.

Appréhension masculine face à une perspective de partage de pouvoir ? Résistance au changement ? Refus du ghetto ? Choix d'une autre stratégie, plus intégrative ? Dérision pour une thématique perçue comme « privée » et « personnelle » aux antipodes des orientations « professionnelles » de la plupart des participants ? Difficulté à justifier devant les organismes de tutelle le choix d'un thème de réflexion si peu professionnel ?... Les interprétations sont multiples, mais le fait est là : l'atelier symbolisait, dans le vif, la situation de cette préoccupation en général, et des femmes en particulier dans notre société : si les rôles évoluent, les attitudes à leur égard persistent, en dépit de la vogue du propos et du discours très théorique, mais bien répandu, des droits universels de l'homme — et de la femme. Les barrières, les résistances, les difficultés, face à une telle préoccupation demeurent, la situation de notre atelier à Arc-et-Senans peut en témoigner.

Pour l'avenir, un impératif se dégage :

- éviter l'effet « ghetto », à tout le moins la marginalisation ;
- intégrer de façon systématique cette dimension de l'évolution sociale dans tous les autres thèmes d'investigation (et dans d'autres colloques comme celui-ci, à l'intérieur de tous les ateliers de réflexion par exemple).

Avec l'évolution des rôles attribués aux sexes il s'agit moins d'un champ social spécifique que d'une *perspective totalement transversale* à tous les champs sociaux et culturels, d'une *perspective stratégique globale*

qui traverse l'ensemble de notre système social, ses institutions et ses vecteurs de changement : la production et le monde du travail, l'éducation et la formation, la culture, la création, les systèmes représentatifs de la politique... chacun de ces domaines intègre, est intégré à l'évolution des rôles masculins et féminins. Une telle méthode permettrait sans doute d'éliminer les appréhensions (masculines ?) liées au surgissement d'un pouvoir « marginal » en passe, peut être, de renverser des prérogatives.

Si la question du pouvoir ne doit pas être écartée des domaines d'analyse, du moins est-il nécessaire d'en éliminer le vécu, même en germes, de ces frustrations de pouvoir, pour optimiser les capacités de réflexion des participants.

### ***Savoir quels buts assigner à l'évolution en cours***

Si l'objectif final est bien la disparition d'une société sexiste et de ses pratiques discriminatoires, la définition des buts plus directement assignables est complexe.

Deux constats s'imposent en amont de cette délimitation d'objectifs :

— les rôles masculins et féminins et leur évolution ne sont pas qu'une (simple) résultante des changements économiques et sociaux, comme le suggère les analyses traditionnelles de nos politiques. Cette évolution est aussi, et peut être d'abord, un facteur de changement : les rôles masculins et féminins et leurs interactions constituent une dimension dynamique fondamentale du changement social, qu'il convient de gérer et de mobiliser en tant que telle.

— la menace d'un éclatement du système actuel de représentation et de fonctionnement dans nos sociétés est en même temps une opportunité extrêmement dynamique qu'il convient d'utiliser :

- pour repenser et redistribuer les rôles masculins et féminins ;
- en aval, pour repenser plus globalement le système social, ses valeurs et ses comportements, en réintégrant ces forces fondamentales qui actuellement sont devenues des forces centrifuges, désintégratrices.

Les blocages de nos sociétés à haute complexité, où les modèles de rôles masculins et féminins en vigueur jusqu'ici s'effritent, témoignent de l'impasse et de la caducité de l'actuel partage des rôles.

Des témoignages issus d'autres domaines viennent étayer nos analyses :

- l'essoufflement général, en crédibilité, en efficacité et en capacité de mobilisation de nos institutions représentatives, politiques et économiques ;
- parallèlement, la mise sur la sellette et sous les feux de la rampe de l'interrogation politique de tous les dominés et marginaux.

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

Les différentes expériences présentées par le groupe, issues à la fois de vécu personnel et de recherches ou expérimentations professionnelles convergent : les systèmes de valeurs et les typologies de comportements et d'attitudes liés au partage des rôles entre les sexes éclatent partout : dans la sphère privée et dans la sphère publique : avec l'émergence de nouveaux modèles de relations de couples et de vécu familial (recherches de Colette Berger-Forestier et de son équipe à Tours), avec de nouvelles formes de relations à la vie du travail et à la vie urbaine (études de Catherine Valabrègue en France), nouvelles relations à l'éducation et à la famille (recherches de Lisbeth Holtedahl en Norvège, et de différentes équipes en France) repositionnement de la création féminine en matière artistique (études de Hanna-Beate Schöpp-Schilling), intégration de la perspective féminine dans l'ensemble des champs de l'investigation sociale (position du CEFRES), recherches « autonomistes » des Nouveaux Mouvements féministes (cf. encadré). Les temps sont mûrs pour une définition des buts à assigner à ce changement, et pour un contrôle de cette évolution.

L'évolution est sans aucun conteste en cours : elle a pour point de départ une émancipation progressive des femmes, due d'abord à la diffusion massive de la maîtrise de la fécondité. Ce facteur fondamental qu'est la diffusion de la contraception a modifié tout d'abord les perceptions des femmes quant à leur rôle dans la vie privée, personnelle et familiale, puis dans la vie professionnelle et publique, modifiant par là-même le vécu, les perceptions et les valeurs des rôles masculins. Ainsi, la traditionnelle dichotomie « Homme/Femme » « Rôles masculins/rôles féminins », « Sphère publique/Sphère privée » ne fonctionne plus comme facteur d'intégration des hommes et des femmes dans les deux sphères (publique et privée) qui constituent leur « terrain de vie ». Bien au contraire, la discrimination actuelle et les cloisonnements rigides qu'elle impose constituent une force centrifuge qui menace de faire éclater les deux sphères de notre vie, et le système de valeur qui les inerve. Le

### **Le nouveau mouvement des femmes (1)**

Il ne fait aucun doute que les rôles masculins et féminins, et surtout le rôle des femmes, ont été affectés par les évolutions politique, idéologique, juridique, démographique, sociale, économique, scientifique, technique et culturelle dans tous les pays de l'Europe occidentale depuis la seconde guerre mondiale. Une plus grande égalité entre hommes et femmes a été obtenue dans le domaine politique, en matière d'éducation, d'emploi et, dans une certaine mesure, au sein du foyer. L'invention de nouvelles méthodes contraceptives — sans conséquence sur la santé — a accru la liberté des femmes et leur libre choix en ce qui concerne la reproduction. La libération sexuelle a affecté les deux sexes et les a affranchi de tabous oppressifs. Cependant, beaucoup de ces développements ont engendré de nouveaux conflits. On a même dit que malgré une évolution si évidente, allant de la différenciation

## L'évolution des rôles féminins-masculins

traditionnelle des rôles masculins et féminins à un système « quasi égalitaire », les progrès dans la lutte contre la discrimination des femmes ne furent que superficiels.

Le nouveau mouvement des femmes qui a émergé au cours des douze dernières années peut être un facteur décisif pour un prochain changement social. La division sexuelle du travail, telle qu'elle est sortie de la révolution industrielle, a été identifiée par les adeptes du mouvement, comme la source de formes actuelles de discrimination sexuelle, que cette dernière soit explicite ou implicite. Dans cette optique, l'attribution du domaine public au sexe mâle et du domaine privé au sexe féminin, a créé la base matérielle de la dichotomie des formes de conscience (féminine et masculine), des caractères de la personnalité et des capacités de travail, dichotomie dans laquelle les nouvelles générations sont encore élevées. A partir de cette division du travail, nous trouvons au niveau social et institutionnel, la non reconnaissance de la valeur du travail domestique des femmes, la discrimination dont elles font l'objet en ce qui concerne leur accès au marché du travail, leur promotion et leurs salaires, et leur représentation symbolique dans les postes publics et politiques où sont prises les décisions. En ce qui concerne les valeurs, notons que la recherche du pouvoir, la propension à l'expansion, la compétition, et l'agression, valeurs attribuées à la sphère de compétence masculine, sont placées avant la solidarité, les affinités personnelles, l'acceptation que faiblesses et souffrance font partie des conditions humaines, toutes valeurs attribuées au monde féminin. Alignées sur le pouvoir et s'appuyant sur l'autorité, les valeurs masculines ont structuré le monde dans lequel nous vivons : elles se reflètent dans les règles et les priorités de notre civilisation industrielle, dans les décisions politiques, les relations sociales, les formes de gestion, ainsi que dans la science, le savoir et les travaux de création qui la caractérisent.

Grâce à un intéressant roman d'une féministe américaine *Women on the Edge of Time* (Marge Piercy, 1976), on peut saisir les potentialités créatives du mouvement des femmes, ainsi que certains aspects de la société non sexiste dont il est porteur. Différentes stratégies sont actuellement suivies par le mouvement pour favoriser une telle transcendance des rôles masculins et féminins.

Une partie du mouvement travaille à l'intérieur des actuelles institutions politiques, économiques et sociales. Ces groupes pensent que des stratégies passant par l'éducation, une législation anti-discriminatoire, des programmes d'actions volontaires, l'autorité parentale et une machinerie institutionnelle distincte permettront de favoriser l'idée d'égalité entre sexes. En intégrant un plus grand nombre de femmes qu'actuellement dans les institutions de la sphère publique, ils espèrent changer les structures à dominante masculine et les valeurs de cette sphère.

D'autres préfèrent travailler dans des groupes autonomes, sans homme et indépendants des institutions existantes, pour se libérer eux-mêmes des rôles traditionnellement attribués aux sexes et pour trouver une nouvelle identité culturelle. Ainsi, au niveau des valeurs, ces femmes tentent de réaliser l'idéal, à savoir l'intégration des essences « mâle » et « femelle ». Au niveau intellectuel, le développement de la recherche féministe, incite à réviser le corps des connaissances existant et à repenser certains paradigmes de diverses disciplines. Au niveau des institutions, et de la vie quotidienne, ces femmes avec leurs projets autonomes, cherchent à établir un système de prise de décision non hiérarchique, à diffuser et partager le pouvoir et à mettre en pratique des valeurs telles que la solidarité.

Quand on évalue les objectifs et les stratégies du nouveau mouvement des femmes, on relève certaines de ses difficultés internes et externes, qui sont autant d'obstacles au changement social. Mais, il convient de soutenir les deux types de stratégies mentionnées ci-dessus pour favoriser le changement des valeurs des générations à venir.

(1) Synthèse de la contribution de Hanna-Beate Schöpp-Schilling « L'évolution des rôles masculins et féminins comme facteur du changement socio-culturel ». - Document préparatoire au IV<sup>e</sup> Colloque Européen de Prospective. - Futuribles, 1980.

## Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen

changement en cours est en voie d'accélération, voire de cristallisation névralgique.

Un rapide regard en arrière est à cet égard significatif :

« Il apparaît jusqu'ici que si le monde cessait de faire du sexe un motif d'incapacité et une marque de servitude, ce serait la société plutôt que l'individu qui y gagnerait. Car il s'ensuivrait un accroissement des ressources, tant sur le plan de l'intelligence que sur celui de l'activité et une amélioration des conditions auxquelles ont été soumises les relations entre les sexes » (1). L'équilibre déjà en question il y a un siècle menace à tout instant de se rompre.

L'objectif, face à ce changement et face à cette reconstruction devenue inéluctable, est *de redresser l'asymétrie des rôles, des sphères et des pouvoirs masculins et féminins, pour un fonctionnement, certes plus équitable, mais aussi plus harmonieux et plus total de notre système social.*

Il s'agit de dépasser le partage des rôles, devenu aujourd'hui caduc et désintégrateur, de retrouver les potentialités et les atouts — perdus ou en voie de disparition — des deux sexes, il s'agit d'inventer de nouveaux rôles, moins mutilants et plus porteurs, pour les individus, hommes et femmes, et pour les institutions.

— Meilleure compréhension de l'évolution de la discrimination entre les sexes pour maîtriser les déplacements de conflits de rôles qui en résulteront.

— Compréhension et maîtrise de l'impact de cette évolution sur les conceptions et le vécu du pouvoir et de l'identité.

— Intégration conjointe et équilibrée dans le système social en mutation, de la culture « masculine » et de la culture « féminine ».

— Développement systématique, pour les individus, les institutions et le système social de la double composante de leur identité : masculine et féminine.

— Concrétisation matérielle et sociale de l'évolution : passer d'une acception théorique du problème à une inscription dans les institutions et les comportements (cf. infra stratégies).

— Élimination du cloisonnement étanche (source de déséquilibre et d'inefficacité entre les deux sphères d'activités, publique et privée).

— Réorganisation de l'ancienne division du travail et des activités

---

(1) in John Stuart Mill. — *L'asservissement des femmes*. — 1869. Ce texte est cité en exergue d'un rapport d'une proposition de loi (Sénat n° 316 annexe du P.V. de la séance du 17 juin 1980) ; cette proposition de loi « tendant à lutter contre la discrimination sexiste » a été déposée par des membres du groupe socialiste et apparentés.

## *L'évolution des rôles féminins-masculins*

(marchandes et non marchandes) jusqu'ici fondées sur la discrimination des sexes.

L'on pourrait plus longuement décliner la liste des buts, directs ou indirects, à atteindre.

On retiendra simplement que la maîtrise de l'évolution des rôles des sexes passe :

— Par la compréhension des enjeux et du sens de la discrimination.

— Par l'anticipation des déplacements de conflits de rôles liés à l'évolution de la discrimination et d'un point de vue à la fois méthodologique et pragmatique

— Par une prise en compte non univoque (comme champ d'investigation spécifique) mais polyvoque, multidimensionnelle du problème, transversale à tous les autres champs de la vie sociale, politique et culturelle.

— Par une perspective d'intervention assimilable à celle de la recherche-action, mêlant affinement de la compréhension du système et modification de ce système.

### ***Le système symbolique et le système des valeurs eux aussi en cause***

Ce ne sont pas que les comportements ou le fonctionnement des institutions qui posent le problème. Le système de valeurs qui les soutient, le langage symbolique et le code évaluatif qui devraient les régir battent de l'aile.

Traditionnellement les valeurs féminines étaient cantonnées à s'exercer dans la sphère de la vie privée, celle de la maison, des enfants, du foyer, de l'intimité... en développant des valeurs introverties, émotionnelles, sensibles, passives tandis que les valeurs masculines devaient s'exercer dans le monde ouvert, de l'extérieur, dans la sphère publique et professionnelle des contacts avec l'environnement extérieur, développant des valeurs actives, extraverties et des capacités de compétition de rationalité, d'agressivité. Ces modèles s'effacent, même si pendant un temps les stéréotypes des anciennes valeurs vidées de sens demeurent (et cela plus longtemps encore dans les catégories de population moins favorisées et moins instruites). Dans tous les domaines de la vie sociale, on assiste à des expérimentations plus ou moins tâtonnantes visant à recréer/retrouver des modèles. Les différents mouvements féministes et leurs plus récentes actualisations tentent de recréer un nouveau système de valeurs (cf. encadré).

Dans un contexte concret, celui d'un petit village de la côte norvégienne, Lisbeth Holtedahl analyse les implications, pour la structure

symbolique et le système de valeurs, de l'évolution des rôles masculins et féminins.

Deux enseignements essentiels peuvent à mon sens se dégager de son analyse :

— Détermination des rôles des sexes, perceptions et valeurs sont trois données en interaction, partie intégrante du même système « Evolution des rôles masculins et féminins », lui-même intégré à un système plus général : le système social entier. Dans le sous-système considéré, ces trois données (rôles, perceptions et valeurs) sont tour à tour et à la fois agent et résultat de changement, et il en est de même entre le sous-système et l'ensemble social (et économique) dans son entier. Et ceci illustre parfaitement le caractère « dynamique/résultante » de l'évolution des rôles masculins et féminins.

— Si l'on veut se situer dans une optique non seulement dynamique, mais prospective, il conviendrait, avant de « décider » quel système de valeurs doit plutôt être « choisi », d'effectuer une analyse que l'on pourrait qualifier de « coût/bénéfice » de l'évolution des rôles. Dans l'hypothèse, par exemple, où l'on ne pourrait pas éliminer toute différenciation/discrimination mais où l'on pourrait simplement la déplacer, quel serait alors le rapport « coût/bénéfice » des conflits de rôles subséquents, et des conflits de valeurs auxquels les rôles renvoient ?

Dans le même ordre d'idée et d'analyse des risques et des répercussions sur le système de valeurs, on peut penser qu'une orientation insuffisamment pesée vers l'égalitarisme risquerait d'aboutir à la suppression des valeurs féminines et de l'identité féminine ?

A ce niveau, le problème des valeurs rejoint celui de la stratégie.

Une certitude demeure : si les modèles anciens s'effritent, les solutions nouvelles ne sont encore qu'à l'état d'ébauche ; et les expérimentations concrètes dans la redistribution des rôles n'ont pas encore abouti à des orientations claires quant aux valeurs et référents.

L'organisation symbolique, le système d'attribution des significations et des valeurs a coupé ses racines, et c'est plus un constat de carence que des solutions que l'on peut proposer.

S'il semble qu'actuellement, dans la philosophie de nos sociétés européennes, le « principe masculin » soit prédominant, il est aussi certain que nous savons très peu de l'identité féminine, et du « principe féminin » ; nous fonctionnons avec une mémoire très courte, et ne savons pas suffisamment ce qu'est réellement l'identité culturelle féminine. Il est indispensable, sous peine de mutiler non seulement la culture historique mais bien plutôt les capacités d'invention de nouveaux modèles, de soutenir des recherches historiques et sociologiques concernant l'identité culturelle féminine.

## *L'évolution des rôles féminins-masculins*

Concrètement, la commission formule le vœu de voir les instances internationales et nationales soutenir et promouvoir ce type de recherches.

Notre imaginaire collectif est appauvri, reposant sur des bases presque exclusivement univoques, rationnelles et masculines.

Nous vivons, hommes et femmes, (mais aussi institutions et système) des demi-vies, fondées sur des modèles mutilés de distribution de rôles attribuant aux unes les capacités émotionnelles, sensibles, introverties passives..., aux autres le rationnel, l'actif, le compétitif... les deux systèmes s'excluant mutuellement, ne permettant des systèmes de compensation que mutilants.

Pour réintégrer les valeurs féminines en disgrâce, compléter les modèles mutilés de comportement et de communication, il faudra d'abord faire la part des stéréotypes et des valeurs vivantes, repenser le vieux système symbolique centré sur le mythe de la Mère, souvent entretenu avec misogynie.

Retrouver ou redéfinir l'identité féminine au travers de ses différents avatars historiques, ethnologiques et sociologiques, telle devrait bien être une tâche de première urgence...

### ***Quelles stratégies, contre quelles résistances ?***

Les résistances à l'évolution sont fortes et nombreuses, et les risques d'un appauvrissement symbolique sont également pressants. Le choix d'une stratégie est donc cruciale, mais dépend aussi des barrières institutionnelles et psychologiques rencontrées.

C'est que la situation d'entrée est paradoxale : le cloisonnement des sphères d'activités publique et privée commence de se fissurer mais le système socio-politique n'offre pas de réponses satisfaisantes au moment où les femmes et leurs valeurs féminines font irruption dans la sphère du travail, celle-ci est en crise, et le mode traditionnel de production ne peut assimiler ce nouvel apport, et les nouvelles valeurs que les femmes véhiculent. Le chômage frappe les femmes en priorité, et remet profondément en question les finalités de l'actuel système de production, comme les modalités de son fonctionnement. La relation au travail est en question, et la demande des femmes de pénétrer dans le système de production jette un nouvel éclairage. A ce dérapage des structures, à ce grippage des mécanismes des institutions (jusqu'ici totalement masculines) s'adjoignent les problèmes de pouvoir, et les résistances psychologiques :

— à un premier niveau en ce qui concerne les (quelques) femmes intégrées dans des circuits masculins, dans des fonctionnements et des valeurs de type masculin, le risque est double : celui du marginalisme,

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

du comportement minoritaire, celui que nous avons connu dans ce colloque, mais aussi le risque de l'assimilation par les femmes du principe dominant, de l'acculturation aux valeurs de fonctionnements masculins, risque du mimétisme : les femmes s'intégrant aux institutions masculines en perdant leur identité et culture féminines...

— à un second niveau, c'est la relation au pouvoir qui est en cause, et les peurs masculines, face à ce qu'une majorité d'hommes ressent comme des empiètements de prérogatives et de territoires, comme des vols de pouvoir. D'entrée, l'évolution paraît plus difficile pour les hommes qui ressentent les initiatives prises par leurs consœurs comme des agressions ; tout se passe comme si, face aux femmes devenues responsables et sources d'initiatives, les hommes perdaient de leur pouvoir : témoignant d'un imaginaire appauvri et simpliste, traitant le pouvoir comme une substance en quantité limitée qui s'amointrit quand on le partage...

Les freins sont immenses face au changement en cours, et ne se localisent pas simplement dans la sphère de la vie publique et professionnelle. Frayeurs et appréhensions se retrouvent dans la sphère de la vie privée, dans le rapport aux enfants et à leur éducation : si l'homme enrichit sa relation aux enfants, envahit de plus en plus la sphère de la vie familiale et intime, quelle sera alors la situation à tout le moins la perception des femmes ? On retrouve le pendant de la situation décrite plus haut : l'angoisse des femmes devant ce qui pourrait être un empiètement de leur territoire, et de leur pouvoir traditionnel...

Et dans les relations de couple, les résistances psychologiques sont peut être encore plus fortes, liées à des angoisses dans le domaine des relations affectives, comme dans celui du pouvoir.

Les relations de couple actuelles sont encore entachées par une situation spécifique de domination, à l'intérieur des rapports d'intimité et de sexualité ; les craintes liées au conditionnement culturel se renforcent à la perspective de perdre, dans cette redistribution des rôles, l'une des sources essentielles de plaisir...

Face à toutes ces résistances et barrières, issues du poids des habitudes et des conditionnements socio-culturels, issues du poids du système économique et politique, issues des résistances psychologiques et des angoisses devant des valeurs en mutation, quelles stratégies adopter ?

Globalement, deux types de stratégies peuvent se définir, de façon sans doute complémentaires : la stratégie de l'intégration, et celle de l'autonomisme.

La stratégie de l'intégration préconise la participation des femmes aux institutions existantes : économiques, politiques, sociales, syndicales, et ce dans tous les champs d'activités de la sphère publique. L'objectif de cette

## *L'évolution des rôles féminins-masculins*

stratégie est double : faire évoluer les institutions masculines par une irruption en force des femmes dans des structures et des instances qui leurs étaient jusqu'ici étrangères.

Le second objectif est l'espoir d'une évolution et d'un enrichissement similaire dans la sphère de la vie privée et familiale, jusqu'ici à dominante féminine.

Le risque, dans cette optique, serait celui d'une reproduction des relations de pouvoir existantes : là où le pouvoir est nettement localisé, masculin, sans doute vaut-il mieux être vigilant sur sa redistribution.

Pour la stratégie de l'autonomisme, c'est le développement d'expériences et de recherches spécifiquement féminines qui est porteur de changement. Les institutions existantes étant pesantes et masculines, il s'agit d'abord de retrouver une identité féminine, de faire ses propres expériences, de recréer dans l'idéal son propre système de valeurs, sa propre organisation symbolique et sociale...

Dans les faits, c'est sans doute une stratégie conjointe, et balancée des deux orientations — l'intégration et l'autonomie — qui s'avèrera efficace.

Pratiquement, un certain nombre de conseils stratégiques concrets peuvent être avancés :

- implication conjointe des hommes et des femmes dans cette perspective de changement des rôles de sexes ;
- intervention de cette perspective dans l'ensemble des domaines sociaux, politiques, économiques, culturels... impliqués dans le changement des valeurs et des modes de vie ;
- facilitation des changements institutionnels par la pratique du « traitement préférentiel » en faveur des hommes comme des femmes quand il y a sous-représentation des uns ou des autres dans tel ou tel domaine professionnel ou social (cf. les recherches et expérimentations sur les milieux infirmiers ou éducatifs, où un traitement préférentiel a été réservé aux hommes pour ces professions traditionnellement féminines) ;
- développement, dans cette même optique, des analyses sur les nouveaux conflits de rôles engendrés par cette évolution ;
- détermination de seuils d'efficacité et de crédibilité pour ces intégrations, afin d'éviter le risque de la « minorité-alibi » qui reprend à son compte le système de valeurs dominant (pratique de la « masse critique ») ;
- développement des recherches sur l'identité, les cultures et les valeurs féminines, pour les intégrer aux valeurs existantes ;
- intégration systématique de cette perspective dans les orientations des planificateurs et des gouvernements, pour éviter à l'avenir de voir

## *Futuribles : IV<sup>e</sup> Colloque Européen*

disparaître cette partie immergée de l'expérience humaine, celle qui correspond à l'identité culturelle féminine ;

— dans la réorganisation des temps de travail, réduire plutôt la durée journalière du travail, ce qui aura trois conséquences :

- réduire le chômage ;
- faire participer également hommes et femmes ;
- permettre aux hommes et aux femmes de combiner activités professionnelles et souci de la famille et des enfants.

— en matière d'éducation, prêter un soin particulièrement attentif à l'évolution des structures d'enseignement comme d'éducation parentale en impliquant hommes et femmes dans les soins de l'éducation à donner aux enfants.

Concrètement nombreux sont les écueils et les problèmes de mise en place.

Il faudrait éviter la pratique des « cas exemplaires », en nombre si minoritaire que leur effet s'inverse ; les quelques femmes intégrées par exemple à un système de fonctionnement masculin devenant « plus hommes que les hommes », les hommes intégrés dans le monde clos, celui des soins aux enfants, dévalorisés par les hommes comme par les femmes. Ces « cas exemples », alibis de la bonne conscience de la société ne réussissent qu'à renforcer les stéréotypes.

Il faudrait apporter une attention très forte à la gestion du temps : mieux organiser les temps de travail pour permettre, dans les temps libérés, l'invention de nouveaux rôles et l'interpénétration des deux sphères privées et publiques.

### ***Permettre le droit à l'erreur...***

L'élément fondamental pour la menée à bien d'une telle expérience est sans doute le temps.

Temps de l'apprentissage des nouveaux rôles, de la recherche des nouveaux modèles, temps de la mémoire retrouvée des cultures féminines anciennes, temps de la (re) découverte des identités complètes, non mutilées : le facteur temps est indispensable, mais recouvre, avant la découverte, bien des tâtonnements et bien des essais, des tentatives et des possibles retours en arrière. Que soit laissé le temps de l'apprentissage...

Parce que les modèles anciens ont basculé, parce que les institutions et les systèmes dominants sont en voie de faillite, les femmes comme d'autres minoritaires ou dominés, sont projetées à l'avant-scène, guettées dans leurs moindres faux pas...

## L'évolution des rôles féminins-masculins

Les solutions ne sauraient être immédiates : le processus de changement inclut l'erreur comme élément positif de l'apprentissage, et il convient de reconnaître à tous les partenaires de ce changement, hommes et femmes, le droit à l'erreur et au tâtonnement, et le temps de l'apprentissage.

**Anne Marie de Vaivre, Rapporteur**

### BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner à Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris

NOM ..... PRÉNOM .....

ORGANISATION (ou PROFESSION) .....

ADRESSE .....

..... TÉLÉPHONE .....

Vous prie d'enregistrer ..... abonnement(s) à la revue FUTURIBLES

au prix unitaire annuel de :

France : F.F. 230,—, Etranger : F.F. 250,—

à partir du : 1<sup>er</sup> janvier 19 .....

1<sup>er</sup> juillet 19 .....

— Tarif bienfaiteur : F.F. 500,— ou plus.

— Envoi par avion sur demande : port en sus.

RÈGLEMENT (*ayer les mentions inutiles*) :

— ci-joint par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES ;

— par virement bancaire (Crédit Lyonnais X 424, 205, bd Saint-Germain, 75007 Paris, compte n° 6171 Y) ou postal (PARIS 18 856-35 J) ;

— sur envoi d'une facture.

DATE .....

SIGNATURE :

\* Cocher la case correspondante.

P.S. — Des conditions spéciales sont réservées aux membres de l'Association Internationale Futuribles (renseignements sur demande).

# futuribles

association internationale de prospective fondée en 1960  
55, rue de Varenne - F - 75007 Paris Tél. (1) 222-63-10

## OBJECTIFS

- Agir comme centre de documentation pour les études sur l'avenir à moyen et long terme : inventaire et évaluation des recherches, collecte et analyse des données, élaboration d'études comparatives et de rapports de synthèse.
- Identifier - avant qu'ils ne deviennent brûlants - les problèmes-clefs de demain : études et recherches sur les différentes évolutions possibles et sur les actions à entreprendre pour éviter les dangers prévisibles, saisir les opportunités qui se dégagent et s'adapter aux transformations irréversibles.
- Assurer une confrontation permanente entre les différentes équipes de recherche et les centres de décision, et faciliter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents qui - par les faits qu'ils relatent, les idées et les opinions qu'ils avancent - peuvent aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.
- Diffuser les résultats de ces réflexions et de ces recherches par l'édition de livres, revues, bulletins...

---

**Fondateur :** Bertrand de Jouvenel ; **Président :** Philippe de Seynes ; **Vice-Président :** Jean Saint-Geours ; **Délégué Général - Secrétaire Général :** Hugues de Jouvenel ; **Trésorier :** Pierre Vibert.

**Administrateurs :** Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Bernard Chadenet, Jean Chenevier, Magda Coşdell McHale, Jacques Delors, Jacques Durand, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Christopher Freeman, Maurice Guernier, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Jacques Lesourne, Edmond Lisle, Mircéa Malitza, Ngo Manh-Lan, Eléonora Masini, Michel Massenet, Henri Mendras, Jésus Monéo, Simon Nóra, Pierre Piganiol, Edgard Pisani, Alexandre Szalai, Osorio Tafall, Albert Tévoédjré.

### **Fonction vigie**

- **Bibliographie prospective**, Bulletin mensuel d'analyse bibliographique sur les principales études prospectives réalisées dans le monde.
- **Actualités prospectives**, Bulletin mensuel sur les idées et les faits porteurs d'avenir.
- **Synthèse et évaluation de la recherche**, Recension, et évaluation des travaux de prospective, réalisées par thème ou par pays sur contrat.

### **Études et Recherche**

- **L'avenir de l'État protecteur et les formes alternatives de protection et de régulation sociale.**
- **Les innovations technologiques et sociales : leurs impacts sur la création de nouveaux emplois.**
- **Prospective des besoins et des approvisionnements de l'Europe en matières minérales et végétales.** approvisionnement, économies de matières premières, stratégies de négociation.
- **Évolution des modes de vie :** au travers notamment d'enquêtes, de monographies familiales et de travaux de synthèse.
- **La prospective au service de l'action :** nécessité et opérationnalité de la prospective, évaluation des méthodes...

### **Rencontres**

L'Association Internationale Futuribles organise régulièrement des **tables-rondes, séminaires et conférences internationales** dont le programme est disponible au secrétariat.

### **Edition**

- Une **revue mensuelle** d'analyse, prévision, prospective : Futuribles.
- Trois **bulletins périodiques** d'information : Actualités prospectives, Bibliographie prospective, Futuribles newsletter.
- **Des livres** en anglais et en français.

**ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES**  
**55 RUE DE VARENNE, F. 75007 PARIS - FRANCE**  
**TÉLÉPHONE : (1) 222 63 10 - TELEX : FECPAR 201/220 F**

## Sommaire

<i>L'indispensable retour aux finalités culturelles</i> .....	3
<i>Formes d'activités : travail/non-travail</i> .....	16
<i>Crise de l'Etat protecteur : formes nouvelles de solidarité, d'entraide et de régulation sociale</i> .....	23
<i>L'avenir des institutions publiques</i> .....	35
<i>Culture et formation</i> .....	43
<i>Evolution des valeurs et nouvelle culture</i> .....	57
<i>L'évolution des rôles masculins-féminins</i> .....	67